



Burkina Faso
Unité – Progrès – Justice

Plan d'Action National 2020-2024
de la
République du Burkina Faso
pour la
Politique d'Intégration du Genre dans l'Accès
À l'Energie de la CEDEAO
PAGEB -

Mars 2020

AVANT PROPOS

Le développement du secteur de l'énergie est essentiel au développement socio-économique de notre pays. En effet, l'énergie est « un facteur essentiel de production » de toute activité économique quel que soit le secteur de développement. La problématique de l'énergie se pose également comme une question fondamentale qu'il faut aborder dans le cadre de la prise en compte des thèmes transversaux, en l'occurrence le genre.

En effet, pour un développement harmonieux de notre nation, les hommes et les femmes doivent bénéficier des mêmes droits d'accès aux services énergétiques. Mon pays est pleinement engagé dans la mise en œuvre de la Politique pour l'intégration du genre dans l'accès aux services énergétiques, adoptée par les Chefs d'État de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Monrovia au Libéria le 4 juin 2017. Cette politique est pour nous un catalyseur pour l'atteinte de l'accès durable à l'énergie pour tous, elle s'aligne sur les priorités nationales dans le domaine de l'énergie et épouse la politique nationale genre. C'est une opportunité pour moi de présenter le Plan d'Actions National pour l'intégration du Genre dans l'Accès à l'Énergie du Burkina Faso (PAGEB) 2020-2024 que mon département a élaboré en s'appuyant aussi bien sur les engagements pris par le Burkina Faso aux niveaux international, régional et sous régional que sur les documents de référence au niveau national.

Elaboré de manière participative avec l'appui de nos Partenaires techniques et financiers, le PAGEB prend en compte les fondements des référentiels nationaux et internationaux en matière d'énergie et de genre.

Le Plan d'Actions National s'inscrit dans le cadre d'une vision globale dont la mise en œuvre réussie nécessite un engagement soutenu de l'ensemble des acteurs et des partenaires pour faire du Burkina Faso un pays modèle en matière d'intégration du Genre dans l'Accès à l'Énergie (PAGEB) à l'horizon 2024.

C'est le lieu pour moi de féliciter tous les acteurs qui ont contribué à l'élaboration du présent Plan d'Actions National qui constitue le document de référence au niveau national pour l'intégration du Genre dans l'Accès à l'Énergie au Burkina Faso. Aussi, l'occasion m'est donnée ici d'exprimer ma reconnaissance à la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à travers son Centre Régional pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique (CEREEC) pour l'assistance apportée dans l'élaboration de ce Plan d'Actions et à nos partenaires techniques et financiers qui accompagnent le Burkina Faso dans les domaines de l'Énergie et du Genre.

Le Ministre de l'Énergie

Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre de l'Étalon

TABLE DES MATIERES

I.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION	1
II.	RAPPEL DES ELEMENTS DU PLAN	2
2.1	FONDEMENTS.....	3
(a)	Aux niveaux international, régional et sous régional.....	3
(b)	Au niveau national	5
2.2	VISION	7
2.3	PRINCIPES DIRECTEURS.....	7
(a)	La participation et la responsabilisation	7
(b)	Le leadership.....	7
(c)	La Gestion axée sur les résultats (GAR)	7
(d)	La subsidiarité et le partenariat.....	8
(e)	L'unicité de pilotage.....	8
(f)	La prise en compte des thèmes transversaux.....	8
2.4	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	8
III.	PROGRAMME ET ACTIONS.....	10
IV.	DISPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION	10
4.1	DISPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE	10
4.2	DISPOSITIONS DE SUIVI ÉVALUATION.....	10
(a)	Suivi et évaluation	10
(b)	Mécanisme de financement	11
V.	ANALYSE ET GESTION DES RISQUES.....	12
5.1	INSTABILITE INSTITUTIONNELLE	12
5.2	INSECURITE	12
5.3	TROUBLES SOCIO-ECONOMIQUES	12
5.4	FAIBLE ADHESION DES ACTEURS	13
5.5	RISQUE FINANCIER.....	13
VI.	ANNEXES DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS POUR L'INTEGRATION DU GENRE DANS L'ACCES A L'ENERGIE DU BURKINA FASO.....	14
	ANNEXE 1 : CADRE DE PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ASSORTIE D'INDICATEURS D'EXTRANS	15
	ANNEXE 2 : CADRE DE MESURE DE PERFORMANCE	27
	ANNEXE 3 : CADRE LOGIQUE DU PLAN D' ACTIONS NATIONAL	29
	ANNEXE 4 : PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES 2020-2022	31
	ANNEXE 5 : CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSPOSITION AU NIVEAU NATIONAL DE LA DIRECTIVE DE LA CEDEAO SUR L'ÉVALUATION DE GENRE DANS LES PROJETS ENERGETIQUES	49

ACRONYMES

ABAPEE	Association Burkinabè des Acteurs et Professionnels de l'Effacité Energétique
ABER	Agence Burkinabè d'Electrification Rurale
AFD	Agence Française de Développement
AMC	Affaires mondiales Canada
ANEREE	Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Effacité Energétique
APER	Association des Professionnels des Energies renouvelables du Burkina Faso
AOAG	Autorité Ouest africaine de gazoduc
ARREC	Autorité de régulation régionale du secteur de l'électricité de la CEDEAO
ASEA	Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique
ARSE	Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie
BAD	Banque africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BUNEE	Bureau National des Evaluations Environnementales
CAMES	Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur
CCG	Cadre de Concertation Genre
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CEAS Burkina	Centre Ecologique Albert Schweitzer du Burkina Faso
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEREEC	Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Effacité Énergétique de la CEDEAO
CILSS	Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CIOSPB	Centre national de l'Information, de l'Orientation scolaire et professionnelle, et des Bourses
CMPG-ME	Cellule Ministérielle pour la Promotion du Genre du Ministère de l'Energie
CNPDER-BF	Coalition nationale des OSC pour la promotion des énergies renouvelables et l'accès à l'énergie durable au Burkina Faso
CNRST	Centre National de Recherche Scientifique et Technologique
COTEVE	Comité Technique des Évaluations Environnementales
CPGE	Classes Préparatoires Grandes Ecoles
CTI	Commission des Titres d'Ingénieur
DAF	Direction de l'Administration et des Finances
DAJC	Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux

DCPM	Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle
DGEC	Direction Générale des Energies Conventionnelles
DGEE	Direction Générale de l'Efficacité Energétique
DGER	Direction Générale des Energies Renouvelables
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DMP	Direction des Marchés Publics
DRH	Direction des Ressources Humaines
ECED-Mouhoun	Energie et croissance économique durable dans la Boucle du Mouhoun
ECOW-GEN	Programme de la CEDEAO sur l'Intégration du Genre dans l'Accès à l'Énergie
EEEOA	Système d'échanges d'énergie électrique ouest africain
EFTP	Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
EPO	Ecole Polytechnique de Ouagadougou
ER	Énergie renouvelable
FCG	Fonds Commun Genre
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
IGIT	Institut du Génie Informatique et Télécommunication
IGSIT	Institut du Génie des Systèmes Industriels et Textiles
INSD	Institut national de la démographie et de la statistique
Institut 2iE	Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
ISGE	Institut Supérieur du Génie Electrique
ITS	Inspection Technique des Services
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
LUXDEV	Agence luxembourgeoise de coopération au développement
MCAT	Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme
MCIA	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat
ME	Ministère de l'Energie
MEEVCC	Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement climatique
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MENAPLN	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
MESRSI	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation
MFPTPS	Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale

MFSNFAH	Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire
MJPEJ	Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes
MMC	Ministère des Mines et des Carrières
MS4SSA	Math and Science for Sub-Saharan Africa
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisations non gouvernementales
OSC	Organisation de la société civile
PAAQE	Projet d'Amélioration de l'Accès à la Qualité de l'Education
PAGEB	Plan d'actions national pour l'intégration du genre dans l'accès à l'énergie du Burkina Faso
PANEE	Plan d'actions national pour l'Efficacité Energétique
PANER	Plan d'actions national pour les Energies Renouvelables
PASEL	Projet d'Appui au Secteur de l'Electricité
PEEC	Politique d'efficacité énergétique de la CEDEAO
PERC	Politique des énergies renouvelables de la CEDEAO
PFG	Point Focal de Genre
PGES	Plan de gestion environnementale et sociale
PIDA	Programme de Développement des Infrastructures en Afrique
PNG	Politique Nationale Genre
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNDES	Programme National pour le Développement Economique et Social
PREDAS	Programme régional de promotion des énergies domestiques et alternatives au Sahel
PS/TEPS	Politique Sectorielle Travail, emploi et protection sociale
PS/TIA	Politique Sectorielle Transformations Industrielles et Artisanales
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTFM	Plateforme multifonctionnelle
Réseau MARP	Réseau pour la promotion des approches participatives
SE4ALL	Initiative Énergie durable pour tous
SEERA	Semaine des Energies et Energies Renouvelables d'Afrique

SG	Secrétariat Général
SIE	Système d'information énergétique
SNV	Stratégie Nationale Genre
SNV	Organisation néerlandaise de développement
SP CONAP Genre	Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre
SONABEL	Société Nationale d'Electricité du Burkina Faso
STIM	Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques
TEPS	Travail, emploi et protection sociale
TIA	Transformations industrielles et artisanales
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UE	Union Européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UFG	Unité Focale de Genre
UFM	Union du fleuve Mano
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNPFA	Fonds des Nations Unies pour la Population

DEFINITIONS

Analyse comparative entre les sexes : permet d'analyser la réalité sociale sous l'angle de la spécificité des rapports femmes-hommes. L'analyse comparative entre les sexes identifie les écarts socio-économiques entre les femmes et les hommes et évalue les effets différents des programmes et sur les résultats recherchés.

Audit énergétique de genre: outils d'évaluation utilisés pour identifier et comprendre les dimensions genre de la planification énergétique, de la budgétisation, et les capacités institutionnelles ainsi que la relation entre l'énergie et le genre par rapport à d'autres objectifs de la politique nationale. Un audit de genre évalue dans quelle mesure l'égalité des sexes est effectivement institutionnalisée dans les politiques, les programmes, les structures organisationnelles et les procédures (y compris les processus décisionnels) et dans les budgets correspondants.

Autonomisation: contrôle sur sa vie à travers un éventail de choix. L'autonomisation englobe l'autosuffisance et la confiance en soi et est intrinsèquement liée à la connaissance et la voix. L'autonomisation est une fonction de l'initiative individuelle, ce qui est facilité par le changement institutionnel.

Autonomisation des femmes: Le processus de renforcement des capacités et la sensibilisation des femmes menant à une participation plus équitable à la prise de décisions et leur permettant d'exercer un contrôle sur leurs propres vies. Processus par lequel les femmes prennent conscience de l'assujettissement dans lequel elles vivent, identifient et exécutent des actions pour mettre un terme à leur assujettissement. Ceci peut aller du renforcement du respect de soi et de l'image de soi jusqu'à l'acquisition de pouvoir. Il s'agit de permettre aux femmes de prendre la même place que les hommes et de participer à égalité avec les hommes au processus de développement afin de contrôler les facteurs de production sur un pied d'égalité avec les hommes.

Budgétisation sensible au genre : se rapporte au processus de proposition, d'approbation, d'exécution, de suivi et de vérification de budgets d'une manière qui prend en compte la dimension genre. Il peut nécessiter une analyse comparative des dépenses et des revenus par différents groupes basés sur le genre pour vérifier si les affectations sont conformes aux directives politiques. Le but de la budgétisation sensible au genre est l'égalité entre les sexes dans les prises de décisions, les avantages et les charges liées à l'affectation des ressources. Il ne s'agit pas de créer des budgets séparés pour les hommes et pour les femmes.

Développement: un processus par lequel les membres d'une société augmentent leurs capacités personnelles et institutionnelles pour mobiliser et gérer les ressources afin d'améliorer durablement et équitablement leur qualité de vie.

Division sexuelle du travail : La répartition des tâches selon le sexe renvoie aux tâches exécutées en général par les femmes et les hommes au sein de la collectivité ou du ménage. Un examen de la répartition des tâches selon le sexe montre clairement l'interdépendance du travail effectué entre les femmes et les hommes.

Données ventilées par genre: Données différenciées par sexe. La différenciation se fait au niveau de l'analyse, de la planification, de la mise en œuvre et du suivi et l'évaluation pour les

hommes et les femmes, les filles et les garçons et les autres catégories sociales. Toute donnée sur les individus ventilée par sexe. Les statistiques sexospécifiques s'appuient sur ces données désagrégées par sexe et reflètent les réalités de la vie des femmes, des hommes, des filles, des garçons et des autres catégories sociales et les questions de politique relatives au genre. La collecte d'informations et l'analyse des résultats sur la base du genre, par exemple, les données sur le statut et les rôles socio-économiques des différents groupes d'hommes et de femmes ou des données basées sur les attributs biologiques des femmes et des hommes.

Efficacité énergétique: Le rapport de l'énergie de sortie à l'énergie d'entrée donne une mesure de l'efficacité de conversion d'un équipement particulier. Le ratio varie et ne peut jamais être de 100%. La conception technique vise à maximiser l'efficacité de la conversion.

Egalité des sexes : concept juridique, signifie l'égalité d'accès aux "opportunités qui permettent aux gens de mener une vie de leur propre choix et d'éviter les privations extrêmes dans les résultats", y compris l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la voix. L'égalité des sexes ne signifie pas nécessairement un nombre égal d'hommes et de femmes ou de garçons et de filles dans toutes les activités, cela ne signifie pas nécessairement traiter les hommes et les femmes ou les garçons et les filles exactement de la même façon. Elle signifie une aspiration à travailler pour l'émergence d'une société dans laquelle ni les femmes ni les hommes ne souffrent de la pauvreté sous toutes ses formes, et dans laquelle aussi bien les femmes que les hommes sont capables de mener une vie de façon épanouie.

Énergie: inclut des combustibles tels que les produits pétroliers (kérosène, essence, diesel) et la biomasse (bois, charbon de bois, déchets agricoles, fumier), l'électricité qui peut être générée par un certain nombre de sources (à base de combustibles fossiles ou renouvelables) et des formes d'énergie animées, notamment l'énergie métabolique humaine.

Équité des sexes : Se réfère à la justice sociale dans la répartition des avantages et des responsabilités. Il s'agit d'accorder ou d'offrir des opportunités, des chances aux hommes et aux femmes selon leurs capacités et en fonction de leurs besoins. Cela implique l'impartialité dans la manière dont les différents sexes sont traités, dans certains cas pour compenser les désavantages sociaux et historiques. L'équité des sexes peut permettre de garantir que les différents sexes ont non seulement un accès égal aux ressources et possibilités, mais également tous les moyens pour profiter de telles ressources et possibilités. Par conséquent, elle est souvent indispensable à l'atteinte d'une vraie égalité.

Formation de genre: la fourniture d'expériences et de compétences d'apprentissage formel afin d'affiner l'analyse de genre et la sensibilisation des compétences qui servent à reconnaître et à traiter les questions de genre dans le processus de programmation.

Genre: les significations sociales données, soit féminines ou masculines, dans une société donnée. Il peut également être défini comme les attributs et les possibilités économiques, sociales, politiques et culturelles associés au fait d'être homme ou femme. Ces significations et les définitions varient d'une société à l'autre, elles sont limitées dans le temps et changeantes. La notion de genre se réfère aux différences entre les hommes et les femmes dans leurs relations sociales. Le genre décrit tous les attributs socialement assignés, les rôles et les activités liés au fait d'être un homme ou une femme dans une société donnée. Il est lié à la manière dont nous sommes perçus, à ce que l'on attend de nous en tant qu'homme ou en tant que femme en fonction de l'organisation de la société. Il est influencé par la race, l'ethnie, la classe, l'âge, la caste, la religion, l'économie, l'éducation, la politique, le contexte géographique etc. Il est changeable, dynamique et s'acquiert par socialisation. Les relations de genre sont des relations

de domination ou de pouvoir. Ces relations sont variables d'une culture et d'une société à l'autre et d'une époque à l'autre. Les relations de genre comme construction sociale sont donc codifiées, hiérarchisées, dissymétriques, mais aussi variables dans l'espace et le temps, et selon le milieu socioculturel. Constructions sociales, les rapports de genre peuvent être déconstruits et évoluer vers plus d'égalité.

Intégration du genre: un processus d'identification, en tenant pleinement compte et en intégrant les besoins et intérêts des femmes et des hommes dans toutes les politiques, stratégies, tous les programmes et activités administratives et financières. Elle implique la reconnaissance et l'examen de la coopération et des relations conflictuelles qui existent entre les femmes et les hommes. Elle utilise l'analyse de genre comme un outil pour améliorer et permettre aux praticiens du développement d'identifier les opportunités et les contraintes auxquelles chaque genre doit faire face et de déterminer si les politiques et les programmes qu'ils mettent en œuvre offrent les mêmes chances pour les femmes et les hommes. L'intégration du genre vise également à impliquer les femmes, dans la mesure du possible, dans le processus de prise de décision en matière de développement.

Intérêts stratégiques de genre: Intérêts qui, lorsqu'un groupe les réalise, modifieraient l'équilibre du pouvoir entre les femmes et les hommes dans la société.

Pauvreté énergétique : Absence de choix suffisant pour accéder à des services énergétiques adéquats, abordables, fiables, propres, de qualité, sûrs et bénins pour soutenir le développement économique et humain.

Planification de genre: la formulation de stratégies spécifiques qui visent à assurer l'égalité des opportunités et des avantages pour les femmes et les hommes.

Plateforme multifonctionnelle : une force motrice constituée d'un moteur diesel ou électrique auquel sont raccordés divers équipements destinés à assurer une multitude de fonctions comme: la transformation mécanique des produits agricoles et agroforestiers (égreneuses, décortiqueuses, moulins, presse à huile, etc.), la production d'électricité pour alimenter les postes de soudure, d'aiguillage, de chargeur de batteries, de machines de menuiserie, etc. et les micro ou mini-réseaux d'électricité et d'adduction d'eau potable (pompage) pour les localités rurales et périurbaines non électrifiées de faible taille démographique.

Relations de genre: socialement déterminées en fonction des rôles et des normes entre les sexes, les relations de genre se rapportent aux relations interpersonnelles et inter-groupe entre les hommes et les femmes, incluant toutes les dynamiques de pouvoir ou de négociation, les dépendances et / ou d'autres relations.

Rôles de genre et normes de genre: les rôles entre les sexes sont ceux assignés aux hommes et aux femmes par la société et qui forment l'identité des individus. Le comportement des femmes et des hommes dans le cadre de leurs rôles de genre est façonné par les normes de genre, les normes acceptées de comportement partagé par une société particulière.

Sensibilisation au genre: se réfère à la reconnaissance des différences dans les intérêts, les besoins et les rôles des femmes et des hommes dans la société et comment cela se traduit par des différences en termes de pouvoir, de statut et de privilèges. La sensibilisation au genre signifie aussi la capacité à identifier les problèmes découlant de l'inégalité entre les sexes et la discrimination.

Services énergétiques: Les produits convoités et utiles, les procédés ou services qui résultent de l'utilisation de l'énergie; par exemple, l'éclairage, le climat intérieur confortable, l'entreposage frigorifique, le transport, la chaleur appropriée pour la cuisson.

Technologies de l'énergie: Le matériau qui convertit un vecteur d'énergie en une forme d'énergie utile pour l'utilisateur final.

Travail productif: Le travail effectué par les hommes et les femmes pour la production de biens et services, rémunérés en espèces ou en nature. Il comprend à la fois la production du marché avec une valeur d'échange, et la production de subsistance / domestique avec la valeur d'usage réelle et aussi la valeur d'échange potentiel.

Travail reproductif: Les responsabilités quotidiennes concernant l'éducation des enfants et autres tâches impliquant le soin et l'entretien du ménage et des membres de la famille, dans la plupart des sociétés font principalement par les femmes et non rémunéré.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le 4 juin 2017, lors de la 51^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, tenue à Monrovia, Libéria, les Chefs d'État de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont adopté, par une Loi Complémentaire modifiant le Traité de la CEDEAO, la Politique pour l'intégration du genre dans l'accès aux services énergétiques. Cette politique vise à lever les obstacles à la participation égale des hommes et des femmes à l'expansion de l'accès à l'énergie en Afrique de l'Ouest. La Politique de la CEDEAO pour l'intégration du genre dans l'accès à l'énergie établit les dimensions de genre et leurs considérations dans les interventions énergétiques comme un moyen d'atteindre les objectifs d'accès à l'énergie en l'Afrique de l'Ouest.

Conformément à l'article 5 du Traité de la CEDEAO sur les engagements généraux, en particulier à cet égard :

- Les États membres s'engagent à créer des conditions favorables à la réalisation des objectifs de la Communauté, et notamment à prendre toutes les mesures nécessaires pour harmoniser leurs stratégies et politiques, et à s'abstenir de toute action susceptible de faire obstacle à la réalisation de ces objectifs ;
- Chaque État membre prend, conformément à ses procédures constitutionnelles, toutes les mesures nécessaires pour assurer l'adoption et la diffusion des textes législatifs et réglementaires nécessaires à l'application des dispositions du présent traité.

Le Burkina Faso à travers le Ministère de l'Énergie, a élaboré le Plan d'Actions National sur la politique d'intégration de la dimension genre dans l'accès à l'énergie. Le Plan d'Action National vise à définir la stratégie quinquennale par laquelle le pays s'acquittera de ses obligations nationales, comme spécifié dans la Loi Complémentaire adoptant la politique de la CEDEAO.

La politique de la CEDEAO pour l'intégration du genre dans l'accès à l'énergie a été élaborée par le Centre de la CEDEAO pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique (CEREEC) et le Département du Genre et des Affaires Sociales de la CEDEAO. Elle a été présentée et adoptée par les experts en énergie de la CEDEAO, les ministres de l'Énergie de la CEDEAO, le Conseil des Ministres de la CEDEAO et, enfin, par les Chefs d'État de la CEDEAO. Cette politique régionale a donné naissance à la Directive de la CEDEAO sur les Évaluations de Genre dans les projets énergétiques qui a été validée, dans la même période par les experts de la sous-région.

Au Burkina-Faso, l'accès à l'énergie est l'un des piliers du développement économique et social car il conditionne la satisfaction des besoins de base. La disponibilité de l'énergie est donc capitale pour asseoir le développement. L'énergie moderne, et en particulier l'électricité est indispensable au développement économique et humain. Cependant, elle reste inaccessible à une grande partie des populations et son coût élevé influe négativement sur les activités socio-économiques. L'accès à l'électricité est faible avec de fortes disparités entre les zones urbaines et les zones rurales, entre les femmes, les hommes et particulièrement les personnes vulnérables. En 2019, le taux d'électrification national se situe à 22,79% avec un taux d'électrification urbain de 68,83% et un taux d'électrification rural de 5,06%

Convaincu que l'énergie est au cœur de tout processus de développement économique et social, le Gouvernement burkinabè, a pris la ferme résolution de donner une nouvelle orientation à la politique énergétique à travers une transition claire vers les énergies renouvelables et

l'efficacité énergétique en vue d'accroître l'offre énergétique tout en corrigeant les disparités entre les milieux urbain et rural.

Fort heureusement la Politique Nationale Genre (PNG) prône l'institutionnalisation du genre et la synergie intersectorielle. Parmi les actions envisagées figurent l'intégration de la dimension genre au niveau des ministères sectoriels, le suivi contrôle adéquat des actions entreprises et de leurs résultats en termes de réduction des indicateurs d'inégalité entre les sexes au niveau national, régional et communal. L'institutionnalisation du genre implique l'instauration d'une véritable culture du genre au sein des structures en tant que valeur et priorité organisationnelle.

L'étude diagnostique réalisée en 2012 sur les inégalités liées au genre au sein du Ministère des Mines, des Carrières et de l'Energie, constate que le Département en charge de l'Energie rencontre des difficultés qui constituent des freins à l'institutionnalisation du genre en son sein et au niveau des programmes. Malgré la volonté politique manifeste, la plupart de ces blocages ne sont pas levés.

Le dispositif institutionnel de la mise en œuvre de la Politique et de la Directive de la CEDEAO intègre en dehors des acteurs régionaux, des acteurs nationaux en l'occurrence les Ministères Nationaux de l'Energie, les Ministères Nationaux du Genre, les Ministères Nationaux des Finances, les Ministères nationaux chargés de la planification. Il revient alors au Burkina-Faso de s'organiser pour jouer sa partition au sein de ce dispositif.

L'élaboration de ce plan d'action vient à point nommé et revêt un triple objectif :

1. Faire l'arrimage de la stratégie sectorielle du pays en matière d'accès à l'énergie avec la Politique et la Directive de la CEDEAO ;
2. Mettre en œuvre l'institutionnalisation du genre et développer une synergie intersectorielle tel que prôné par la Politique Nationale Genre ;
3. Saisir l'opportunité du plan d'action pour peaufiner la stratégie dans le domaine de l'énergie 2019-2023 du Ministère de l'Energie.

Cette approche fait de la prise en compte des thèmes transversaux dont les questions de genre, d'environnement, du changement climatique, des droits humains, de population, d'aménagement du territoire, de déplacement des populations, de paix, de sécurité etc., un principe directeur. L'élaboration du plan d'actions constitue également une opportunité pour mettre en œuvre les recommandations issues de l'étude diagnostique des inégalités liées au genre de 2012.

Ce plan d'actions contribuera également à la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la dernière édition de la Semaine des Energies et Energies Renouvelables (SEERA 2019), en particulier celles portant sur l'intégration du Genre dans le domaine de l'Energie et sur la place de choix à accorder à la diplomatie énergétique pour promouvoir la collaboration, la cohésion et la paix aussi bien au niveau national qu'au plan international.

Le défi de l'intégration de la dimension de genre dans l'accès à l'énergie exige que les instruments de politique régionale soient mis en œuvre au niveau national, d'où l'élaboration du Plan d'actions national pour l'intégration du genre dans l'accès à l'énergie du Burkina Faso (PAGEB) qui vise à intégrer la dimension de genre dans toutes les politiques et activités d'accès à l'énergie.

II. RAPPEL DES ELEMENTS DU PLAN

Le présent Plan d'Actions National pour l'intégration du Genre dans l'Accès à l'Energie (PAGEB) décline l'action du Ministère de l'Energie et de l'ensemble des acteurs et des parties prenantes au cours de la période 2020-2024 pour aboutir à une prise en compte de l'approche genre dans l'accès à l'énergie.

2.1 FONDEMENTS

Le Plan d'Action National pour l'intégration du Genre dans l'Accès à l'Energie (PAGEB) s'appuie aussi bien sur les engagements pris par le Burkina Faso aux niveaux international, régional et sous régional que sur les documents de référence au niveau national.

(a) Aux niveaux international, régional et sous régional

L'un des principaux instruments juridiques internationaux de référence de la Stratégie Nationale Genre (SNG) 2020-2024 validée en décembre 2019, est la **Convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)**. Sur la base de ces engagements, d'autres programmes politiques et plans d'action pertinents méritent d'être considérés.

Le Plan d'Action National pour l'Intégration du Genre dans l'Accès à l'Energie (PAGEB) 2020-2024 obéit aux engagements souscrits par le Burkina Faso au niveau international (ODD, SE4ALL), au niveau régional (Union Africaine) et au niveau sous régional (CEDEAO) dans les domaines de l'Energie et du Genre. Il s'inscrit dans la vision régionale prônée dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine dans les domaines de l'Energie et du Genre. Le PAGEB s'adosse sur les principaux documents de référence internationaux à travers les engagements pris par le Burkina Faso, il s'agit de :

- **La Déclaration et le programme d'action de Beijing adoptés en 1995** par l'Organisation des Nations Unies, représentent des cadres de politique mondiale, source d'inspiration et d'orientation des Etats pour l'instauration d'une égalité entre les sexes. Il s'agit d'un programme ambitieux couvrant douze (12) sujets de préoccupations majeures, toujours d'actualité.
- **Le Plan d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD)** : Tenue en 1994 au Caire consacre les droits de la santé sexuelle et de reproduction des femmes comme faisant partie intégrante des droits humains.
- **L'Agenda 2030 des Nations unies** : Les Etats membres des Nations unies ont réaffirmé l'intérêt d'une prise en compte des préoccupations des femmes dans la lutte contre la pauvreté, l'insécurité, le changement climatique à l'horizon 2030. En tant que pays membre des Nations Unies, le Burkina Faso a souscrit au Programme comportant 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015, lors de la 70ème Assemblée générale.

La Stratégie Nationale Genre (SNG 2020-2024) du Burkina Faso se fonde sur l'ODD 5 dont l'une des cibles est de « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » et de « Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès

en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique ».

La Stratégie du domaine de l'énergie 2019-2023 du Burkina Faso repose également sur l'ODD 7 « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable »

- **L'accord de partenariat de Busan.** Cet accord adopté en 2011 vise la mise en œuvre d'un certain nombre d'engagements en vue de promouvoir l'efficacité de l'aide. Il s'agit des principes : (i) d'appropriation des priorités de développement par les pays en développement ; (ii) d'orientation vers les résultats, (iii) de partenariats pour le développement ouvert à tous ; (iv) de transparence et de redevabilité réciproque.
- **L'Agenda 2063 de janvier 2015 de l'Union Africaine :** « L'Afrique Que Nous Voulons » se fonde sur les réalisations et les défis du passé et prend en compte le contexte et les tendances aux niveaux continental et mondial, dans lesquels l'Afrique effectue sa transformation. Aussi, l'Agenda 2063 a été adopté en tant que vision et feuille de route collectives pour les cinquante prochaines années avec l'engagement de plusieurs actions qui visent entre autres : (i) Réaliser la parité entre les hommes et les femmes dans les institutions publiques et privées, et éliminer toutes les formes de discrimination entre les hommes et les femmes dans les domaines sociaux, culturels, économiques et politiques ; (ii) Connecter l'Afrique par le biais d'une infrastructure de classe internationale, notamment une interconnectivité entre les États insulaires et le continent, et déployer des efforts concertés pour financer et mettre en œuvre les principaux projets d'infrastructure dans le transport, l'énergie, les TIC. Pour l'énergie, il s'agit d'exploiter toutes les ressources énergétiques de l'Afrique, en vue d'assurer une énergie moderne, efficace, fiable, rentable, renouvelable et respectueuse de l'environnement à tous les ménages africains, aux entreprises, aux industries et aux institutions, grâce à l'établissement de pools et de réseaux énergétiques nationaux et régionaux, et de projets énergétiques PIDA.
- **La Politique pour l'intégration du genre dans l'accès aux services énergétiques de la CEDEAO :** elle vise à lever les obstacles à la participation égale des hommes et des femmes à l'expansion de l'accès à l'énergie en Afrique de l'Ouest. Elle établit les dimensions de genre et leurs considérations dans les interventions énergétiques comme un moyen d'atteindre les objectifs d'accès à l'énergie dans l'espace de la communauté. Elle fournit aux décideurs des indicateurs fondés sur les droits instrumentaux et humains et des raisonnements rigoureux pour aligner les politiques, programmes et initiatives énergétiques sur les principes de l'égalité des genres.

(b) **Au niveau national**

Le Burkina Faso adhère à plusieurs traités et conventions relatifs aux droits des femmes. Ainsi, il produit régulièrement des rapports pour le Comité CEDEF, Beijing, la CIPD, et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples sur la situation des droits des femmes et les actions entreprises pour l'effectivité de ces droits. Pour garantir l'accès des couches vulnérables de la société à la justice, il y a la loi n°2009-558 du 22 juillet 2009 portant organisation de l'assistance judiciaire au Burkina Faso dont l'opérationnalisation accorde une place importante aux femmes.

Dans le domaine de l'énergie, la loi 014-2017 du 20 avril 2017 portant réglementation générale du secteur de l'énergie au Burkina Faso a pour objectif d'assurer un approvisionnement efficace, efficient, fiable, durable, suffisant et pérenne en énergie, afin de promouvoir le développement socio-économique durable du Burkina Faso.

Au niveau opérationnel dans le domaine du Genre-Energie, il a été mis en place la Cellule Ministérielle pour la promotion du Genre du Ministère de l'Énergie (CMPG-ME), constituée par l'arrêté 044-2019/ME/SG du 1^{er} avril 2019. Cette cellule tire ses fondements de l'adoption du Décret 2009-672/PRES/PM/MEF/MPF du 7 octobre 2009 portant adoption de la Politique Nationale Genre. La CMPG-ME est un cadre de concertation, de veille et d'alerte à travers un suivi de la prise en compte effective du Genre dans les plans, projets et programmes de développement du Ministère de l'Énergie. Elle est également l'interface du Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre (SP CONAP/Genre), rattaché au Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action humanitaire.

Afin de concrétiser ces différents engagements en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes d'une part et d'autre part pour un accès à l'énergie durable pour tous, l'Etat burkinabè a élaboré des plans, programmes et stratégies qui ont servi de référence pour l'élaboration du Plan d'Actions d'Intégration du Genre dans l'Accès à l'Énergie du Burkina (PAGEB 2020-2024). Il s'agit de :

- **L'Étude Nationale Prospective « Burkina 2025 »** dont la vision est de faire du « Burkina Faso une nation solidaire, de progrès et de justice, qui consolide son respect sur la scène internationale ». En se fondant sur cette étude prospective, la stratégie genre s'alignera sur les projections de la dite étude.
- **La Politique Nationale Genre (PNG) du Burkina Faso adoptée en 2009** : elle a pour vision « une société débarrassée de toutes les formes d'inégalités et d'iniquités de genre, et qui assure, à l'ensemble de ses citoyens et citoyennes, les sécurités essentielles pour leur épanouissement social, culturel, politique et économique ».
- **Le Plan d'Actions National des Energies Renouvelables (PANER) 2015-2030 adopté en 2015**, il opérationnalise l'initiative énergie durable pour tous (SE4ALL) à travers l'un de ses trois (3) objectifs majeurs : doubler la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique.
- **Le Plan d'Actions National d'Efficacité Énergétique (PANEE) 2015-2030 adopté en 2015**, il opérationnalise l'initiative énergie durable pour tous (SE4ALL) à travers l'un de ses trois (3) objectifs majeurs : (i) doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique.
- **Le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES 2016-2020)**

-
- Dans le PNDES, la promotion des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes concerne trois aspects bien identifiés : i) La promotion de la santé maternelle et de la planification familiale ; ii) L'inclusion de l'index de parité pour les indicateurs de performances en éducation au primaire, post-primaire et secondaire ; iii) L'intégration dans le sous-secteur de l'emploi et de la protection sociale, de l'Objectif Stratégique 2.4., qui envisage de « promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes ».
 - Dans le domaine de l'Énergie, le Gouvernement du Burkina Faso a pris la ferme résolution de donner une nouvelle orientation à la politique énergétique du Burkina Faso à travers une transition claire vers les énergies renouvelables en vue d'accroître l'offre énergétique. C'est du reste un des objectifs inscrits dans le Plan national de développement économique et social (PNDES) du Burkina Faso (2016-2020) à travers son axe stratégique 2 « Développer le capital humain », son objectif spécifique (OS 2.5) « Améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité » et l'effet attendu (EA 2.5.2) « L'accès aux services énergétiques de qualité et l'efficacité énergétique sont garantis ».
 - **Le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT) adopté en janvier 2017**, le PAGEB se fonde aussi sur le SNADDT 2040 qui a pour vision « À l'horizon 2040, le Burkina Faso, une nation solidaire qui assure une planification spatiale et une croissance socio-économique, sur la base des potentialités nationales, dans la perspective d'un développement harmonieux et durable du territoire, réducteur des disparités inter et intra régionales ».
 - **La Politique Sectorielle Travail Emploi et Travail Social (PS/TEPS)** : le PAGEB est adossé à cette politique sectorielle dont la vision est de faire du Burkina Faso : « une Nation solidaire et inclusive où l'ensemble des citoyens sans distinction aucune ont un accès égal et équitable à l'emploi productif, au travail décent et à la protection sociale leur permettant de participer pleinement à la vie politique, économique et sociale à l'horizon 2027 ».
 - **La politique sectorielle de transformations industrielles et artisanales (PS/TIA)** : elle vise à mettre à la disposition du Burkina Faso un secteur de « transformations industrielles et artisanales » dynamique, performant et moderne, soutenu par un tissu industriel et artisanal diversifié, compétitif, créateur de forte valeur ajoutée, porteur de croissance durable et d'emplois décents.
 - **La Stratégie nationale du domaine de l'énergie 2019-2023** : elle s'appuie sur les ressources endogènes et la coopération régionale pour assurer un accès durable aux services énergétiques modernes et conforter son rôle moteur de développement durable.
 - **La Stratégie Genre 2020-2024** : elle a été adoptée en 2019 sur la base de l'évaluation de la Politique Nationale Genre. L'objectif global de la stratégie nationale genre 2020-2024 est de favoriser l'instauration de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles au Burkina Faso grâce à la mise en œuvre d'actions concrètes à tous les niveaux (central, local, communautaire), par les différents acteurs dans les secteurs et domaines prioritaires du développement national.

2.2 VISION

La vision en matière de politique de développement du secteur de l'énergie, au regard des défis majeurs à relever, se définit ainsi qu'il suit : « *A l'horizon 2023, le secteur de l'énergie du Burkina, s'appuyant sur les ressources endogènes et la coopération régionale, assure un accès durable aux services énergétiques modernes et conforte son rôle moteur de développement durable* ».

Le Plan d'Actions National pour l'Intégration Genre dans l'Accès à l'Energie (PAGEB) 2020-2024 s'adosse à cette vision globale de la stratégie du domaine de l'énergie, à la vision régionale prônée dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine dans les domaines de l'Energie et du Genre et à celle de la politique de la CEDEAO pour l'intégration du Genre dans l'Accès à l'Energie pour prendre en compte la question du genre à tous les niveaux de ses activités afin d'atteindre l'accès équitable des femmes et des hommes aux ressources énergétiques et assurer une bonne gouvernance où les femmes et les hommes bénéficient des mêmes opportunités et jouissent des mêmes droits.

2.3 PRINCIPES DIRECTEURS

Des valeurs et normes sociétales guideront la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PAGEB. Il s'agit de : (i) la participation et la responsabilisation ; (ii) le leadership ; (iii) l'engagement sur les résultats ; (iv) l'unicité de pilotage ; (v) la subsidiarité et le partenariat ; et (vi) la prise en compte des thèmes transversaux.

(a) La participation et la responsabilisation

La démarche participative implique la responsabilisation des acteurs du secteur de l'énergie. Il est essentiel que les acteurs du secteur planifient et conduisent efficacement la mise en œuvre des actions qui leur incombent. Leur implication réelle et leur responsabilisation sont indispensables à l'atteinte des résultats escomptés.

(b) Le leadership

La prise en compte du genre dans les services énergétiques se fera sous le leadership des acteurs du secteur de l'énergie. La définition et la mise en œuvre des priorités doivent être impulsées par le comité de revue du PAGEB de concert avec les autres acteurs que sont les Institutions nationales, les Collectivités territoriales, les Organisations de la société civile et les Partenaires techniques et financiers.

(c) La Gestion axée sur les résultats (GAR)

La GAR est une approche participative qui cherche à aligner les efforts sur les résultats attendus, en impliquant et en responsabilisant toutes les parties prenantes dans le processus de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques publiques, en optimisant l'utilisation des ressources humaines et financières et en valorisant l'apprentissage. Le PAGEB s'inscrit dans cette démarche et fait siens ces principes que sont la participation, la transparence et la redevabilité. Ces principes sont essentiels dans l'obtention des résultats de développement, en ce sens qu'ils permettent d'instaurer un climat de confiance et de garantir la pleine participation des acteurs à la réalisation des objectifs définis.

(d) **La subsidiarité et le partenariat**

La synergie d'actions et la complémentarité des interventions à l'intérieur et à l'extérieur du secteur constituent une nécessité absolue pour l'atteinte des objectifs. A cet effet, il convient de renforcer et de développer le Partenariat entre les acteurs du ministère, les Cadres de concertation tripartite et de renforcer la collaboration avec les PTF.

(e) **L'unicité de pilotage**

Le PAGEB est piloté par une instance unique chargée d'en orienter et d'en coordonner la mise en œuvre et d'assurer le suivi et l'évaluation des actions. L'unicité du pilotage est un facteur essentiel pour une meilleure coordination de la mise en œuvre et du suivi-évaluation des actions du plan. Les cadres de concertation existants seront rationalisés pour éviter les doublons et redondances en la matière, et devront intégrer l'ensemble des structures membres du Comité de revue.

(f) **La prise en compte des thèmes transversaux**

La prise en compte des thématiques transversales favorise une meilleure mise en œuvre du plan. Par ailleurs, elle réduit les inégalités sociales et favorise un développement durable inclusif. Pour une meilleure mise en œuvre de ce plan, les acteurs se doivent de prendre en compte les questions de genre, d'environnement, des droits humains, de population, d'aménagement du territoire, etc.

2.4 ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'objectif global du Plan d'Actions National pour l'Intégration du Genre dans l'Accès à l'Energie du Burkina Faso (PAGEB) est de « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable et sans disparité entre les hommes et les femmes ».

Pour l'atteinte de cet objectif, le plan d'actions s'articule autour des trois (3) axes stratégiques suivants :

- Institutionnalisation de l'intégration du Genre dans l'accès à l'Energie ;
- Amélioration de l'accès des femmes aux sphères de décision et aux métiers dans le domaine de l'énergie ;
- Opérationnalisation d'un dispositif performant de suivi-évaluation.

L'analyse de base effectuée au Burkina Faso sur la base des différents objectifs de la politique régionale et de la directive régionale de la CEDEAO permet de définir les objectifs stratégiques nationaux du Plan d'Action National d'Intégration du Genre dans l'Accès à l'Energie au Burkina Faso (PAGEB).

Les objectifs stratégiques nationaux s'alignent sur les objectifs définis au niveau régional avec toutefois une adaptation au contexte du Burkina Faso et un aménagement au niveau des cibles pour tenir compte des délais de mise en œuvre des activités afférentes.

En se fondant sur les propositions d'activités de la politique régionale, sur l'analyse de base et sur les objectifs stratégiques et cibles retenus pour le PAGEB, il est proposé une série d'activités par objectif pour l'atteinte des cibles.

Le tableau ci-après décline les objectifs stratégiques nationaux ainsi que les cibles retenues.

Objectif global	Axes stratégiques	Objectifs stratégiques (OS)	Effets attendus (EA)
Assurer l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable et sans disparité entre les hommes et les femmes	Impact attendu : Garantir la promotion du genre dans le domaine de l'énergie		
	Axe 1 : Institutionnalisation de l'intégration du Genre dans l'Accès à l'Energie	OS 1.1 : Atteindre une compréhension généralisée des considérations relatives à l'énergie et au genre à tous les niveaux de la société	EA 1.1 : 50 % des employés gouvernementaux du secteur énergétique auront reçu une formation pertinente d'ici 2024
			EA 1.2 : 25% des citoyens seront exposés à une certaine forme d'annonce de service public concerné à l'horizon 2024, et passeront à 50% d'ici 2030
			EA 1.3 : Au moins 5 nouveaux articles scientifiques sur le genre et l'énergie publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture d'ici 2024, puis 2 par an par la suite.
		OS 2 : Veiller à ce que tous les programmes, politiques et initiatives énergétiques, y compris les infrastructures et les investissements énergétiques de grande envergure, soient non discriminatoires, inclusifs en termes de genre, équilibrés du point de vue du genre et orientés vers la réduction des inégalités, en particulier la pauvreté énergétique, affectant différemment les hommes et les femmes dans la région	EA 2.1 : 50% des politiques énergétiques d'ici 2024 et 100% d'ici 2030 seront sensibles au genre
			EA 2.2 : 50% des projets, programmes et initiatives énergétiques avec la participation du gouvernement incluront les dimensions de genre dans la planification, la mise en œuvre, l'analyse et l'évaluation d'ici 2024, atteignant 100% en 2030
	Axe 2 : Amélioration de l'accès des femmes aux sphères de décision et aux métiers dans le domaine de l'énergie		OS 3 : Accroître la participation des femmes au secteur public dans les domaines techniques liés à l'énergie et aux postes de décision
EA 3.1 : Au moins 25% de femmes dans la population active du secteur public dans le secteur de l'énergie d'ici à 2024 et un équilibre égal (50-50) entre hommes et femmes d'ici 2030.			
		OS 4 : Veiller à ce que les femmes et les hommes aient les mêmes chances d'entrer et de réussir dans des domaines liés à l'énergie dans le secteur privé	
		EA 4.1 : Au moins 25% de participation des femmes dans les domaines liés à l'énergie dans le secteur privé d'ici 2024 et un équilibre égal (50-50) entre hommes et femmes d'ici 2030, tel que déterminé par échantillonnage aléatoire statistiquement rigoureuse.	
Axe 3 : Opérationnalisation d'un dispositif performant de suivi-évaluation		OS 5 : Établir et maintenir un cadre de suivi, de responsabilisation et d'examen sensible au genre pour les objectifs 1-4	
		EA 5.1 : 100% de conformité d'ici 2022 dans le cadre de suivi, de responsabilisation et d'examen	

III. PROGRAMME ET ACTIONS

L'élaboration du PAGEB 2020-2024 se fonde sur le modèle des plans d'actions nationaux du Burkina Faso tout en s'inspirant des indications du canevas fourni par le CEREEC et en intégrant le plan d'actions triennal 2020-2022 de la CMPG-ME.

IV. DISPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION

4.1 DISPOSITIONS DE MISE EN OEUVRE

Elles portent sur les instruments, les acteurs de mise en œuvre et le cadre organisationnel.

✓ **Instruments de mise en œuvre**

Le Plan d'Action National pour l'Intégration du Genre dans l'Accès à l'Energie du Burkina Faso (PAGEB) est mis en œuvre à travers le Plan de Travail Annuel (PTA). Il est la tranche annuelle du plan d'actions triennal glissant. Il est un ensemble cohérent d'activités qui doivent être mises en œuvre avec les moyens fournis afin d'atteindre un objectif déterminé.

✓ **Acteurs de mise en œuvre**

Ils regroupent l'ensemble des structures intervenant dans le secteur de l'énergie, du genre et du travail notamment les structures étatiques, les opérateurs (désignés et autorisés), la société civile et les partenaires techniques et financiers. Leur accompagnement pour réussir la mise en œuvre de ce plan est nécessaire.

✓ **Cadre organisationnel**

Le dispositif de gouvernance du Plan d'Actions National pour l'Intégration du Genre dans l'Accès à l'Energie du Burkina Faso (PAGEB) repose sur deux organes distincts :

1. Le Comité National de Revue ;
2. Le Secretariat Technique.

Les attributions, la composition et le fonctionnement de ces deux organes de gouvernance sont précisés par un arrêté.

4.2 DISPOSITIONS DE SUIVI ÉVALUATION

(a) Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation nécessitent la mise en place d'un mécanisme et d'outils.

✓ **Le mécanisme de suivi et d'évaluation**

Le suivi du Plan d'Action National pour l'Intégration du Genre dans l'Accès à l'Energie du Burkina Faso (PAGEB) va s'effectuer de façon trimestrielle, annuelle et en fin de parcours.

En ce qui concerne le suivi trimestriel et annuel, les responsables des différentes activités élaborent et transmettent au secrétariat technique les rapports d'activités suivant un formulaire-type faisant le point des activités sur le plan physique, administratif et financier, en mettant en exergue les difficultés rencontrées et les solutions apportées ou envisagées. Un rapport de synthèse élaboré par le secrétariat technique sera soumis à l'appréciation du comité national de revue.

S'agissant de l'évaluation finale, un rapport analytique fondé sur les acquis et les insuffisances du plan d'actions va être élaboré avec le concours d'experts dans le domaine.

✓ **Outils de suivi et d'évaluation**

Pour un suivi et une évaluation efficace du plan d'actions, il sera développé des outils de suivi et d'évaluation sur la base des instruments de mise en œuvre du référentiel national de développement à savoir : (i) le cadre de programmation des activités assorties d'indicateurs d'extrants ; (ii) le cadre de mesure de performance ; (iii) la matrice des réformes stratégiques et des investissements structurants ; et (iv) le plan de travail annuel. Ces différents outils de suivi et d'évaluation sont en annexe.

(b) **Mécanisme de financement**

✓ **Document de programmation budgétaire et économique pluriannuel**

Considéré comme un outil de planification budgétaire pluriannuelle, le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuel (DPBEP) des départements ministériels acteurs du plan ainsi que les budgets des différentes parties prenantes permettront d'intégrer les contraintes de ressources et les besoins de dépenses en cohérence avec les objectifs poursuivis à moyen terme.

Les dépenses du Plan d'Actions Prioritaires (PAP 2020-2022) du Plan d'Action National d'Intégration du Genre dans l'Accès à l'Energie au Burkina Faso (PAGEB 2020-2024) sont estimées à **Trois milliards trois cent quatre-vingt-treize millions (3 393 000 000) de FCFA, soit Cinq millions cent soixante-douze mille cinq cent quatre-vingt-quinze (5 172 595) Euros.**

Les éléments de programmation financière seront actualisés périodiquement lors des différentes revues du PAGEB.

✓ **Stratégie de financement**

Plusieurs leviers, notamment la coopération avec les PTF et le secteur privé vont être activés en vue de la mise en œuvre optimale du plan. Le financement du présent plan sera essentiellement assuré par l'Etat, les Partenaires techniques et financiers (PTF) et le secteur privé.

Concernant la contribution de l'Etat, elle va se faire selon les contraintes budgétaires et les allocations de la Loi de finances.

S'agissant de la coopération avec les PTF, le plan va servir d'instrument de plaidoyer pour mobiliser les ressources nécessaires à son implémentation.

Quant au secteur privé, notamment les opérateurs autorisés, il est attendu d'eux des investissements et des prestations dans le secteur conformément au cahier des charges.

V. ANALYSE ET GESTION DES RISQUES

La mise en œuvre du Plan d'Action National d'Intégration du Genre dans l'Accès à l'Energie au Burkina Faso (PAGEB) 2020-2024 pourrait être compromise par la survenue d'un certain nombre de risques notamment : (i) l'instabilité institutionnelle, (ii) l'insécurité, (iii) la faible adhésion des acteurs, (iv) troubles socio-économiques ; et (v) le risque financier.

5.1 INSTABILITE INSTITUTIONNELLE

Le programme Genre Energie de la CEDEAO est mis en œuvre depuis 2014. Malgré la forte implication du Ministère en charge de l'Energie dès le démarrage du programme, force est de reconnaître qu'il n'y a pas eu une véritable capitalisation des actions menées à cause de l'instabilité institutionnelle. L'éclatement du ministère des Mines, des Carrières et de l'Energie en deux entités ministérielles a occasionné une grande mobilité des ressources humaines et une perte des personnes compétentes au niveau de la tutelle du genre. L'instabilité institutionnelle a beaucoup joué sur le fonctionnement même de la CMPG-ME depuis sa création.

De plus en plus, les PTF demandent de réfléchir sur des scénarii qui mettraient la question genre dans un ancrage plus stable et influent. Le souhait exprimé est de trouver un ancrage institutionnel qui échappe aux conséquences négatives des scissions et fusions des ministères.

5.2 INSECURITE

L'insécurité constitue actuellement un véritable obstacle à la mise en œuvre des programmes et projets de développement dans plusieurs régions du pays. La psychose gagne progressivement les populations et les acteurs du développement. Cette insécurité crée de nombreux problèmes de violations des droits des hommes et garçons ainsi que des femmes et filles qui obligent à innover pour secourir et prendre en charge des victimes. La menace terroriste touche tous les secteurs sociaux et économiques et les moyens d'existence de près de sept cent mille (700 000) personnes composées surtout de femmes et d'enfants qui sont les premiers affectés par cette situation. C'est un risque important pouvant entraver la mise en œuvre du PAGEG dans plusieurs contrées du pays.

5.3 TROUBLES SOCIO-ECONOMIQUES

Le climat politique est émaillé de nombreuses revendications sociales. Ces tensions touchent surtout le secteur public et ont des répercussions importantes sur l'ensemble de l'activité. A la faveur de la trêve sociale demandée par le Président du Faso pour une union d'action dans la lutte contre le terrorisme, l'année 2020 pourrait être moins agitée sur le plan social. Toutefois l'année 2020 reste une année électorale avec les élections législatives et présidentielles et il est important que tous les instruments légaux soient mis en œuvre pour une préservation du climat social.

5.4 FAIBLE ADHESION DES ACTEURS

La mise en œuvre du PAGEB nécessite une implication effective des différents acteurs qui sont représentés au niveau du secteur public, du secteur privé et de la société civile. Au niveau du secteur public, le caractère multi-ministériel du processus nécessite un cadre de dialogue permanent.

5.5 RISQUE FINANCIER

A cause de la question sécuritaire qui mobilise toutes les énergies actuellement, les autres priorités de développement tendent à devenir secondaires. Il y a des difficultés de mobilisation des ressources financières dans ce contexte et surtout des régulations budgétaires d'autorité liées aux contraintes financières de l'Etat. Plus que les autres domaines, les régulations budgétaires ciblent habituellement les actions genre dont les allocations sont déjà minimales.

L'opérationnalisation de la CMPG-ME est compromise par l'absence d'allocations budgétaires suffisantes pour assurer un niveau d'activité appréciable à l'image de la mise en œuvre de plan d'action triennal et/ou de certaines activités du PAGEB.

Toutefois, l'approche budget sensible au Genre semble devenir une réalité mais il est important d'imaginer des mécanismes innovants de financement notamment auprès des partenaires techniques et financiers. Les projets d'infrastructures énergétiques devront également participer au financement des activités Genre et il est important que ce volet soit pris en compte au moment de la formulation des dits projets.

**VI. ANNEXES DU PLAN NATIONAL D’ACTIONS POUR L’INTEGRATION DU
GENRE DANS L’ACCES A L’ENERGIE DU BURKINA FASO**

Annexe 1 : Cadre de programmation des activités assortie d’indicateurs d’extrants

Annexe 2 : Cadre de mesures des performances

Annexe 3 : Cadre logique du plan d’actions

Annexe 4 : Plan d’Actions Prioritaires 2020-2022

**Annexe 5 : Cadre de mise en œuvre de la transposition au niveau national de la
Directive de la CEDEAO sur l’évaluation de Genre dans les projets énergétiques**

ANNEXE 1 : CADRE DE PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ASSORTIE D'INDICATEURS D'EXTRANTS

Objectif global : Assurer l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable et sans disparité entre les hommes et les femmes				
Impact attendu : Garantir l'intégration du genre dans l'accès à l'énergie au Burkina Faso				
ACTIVITÉS	RÉSULTATS	INDICATEURS QUANTITATIFS	INDICATEURS QUALITATIFS	RESPONSABILITÉS
AXE 1 : INSTITUTIONNALISATION DE L'INTÉGRATION DU GENRE DANS L'ACCES A L'ÉNERGIE AU BURKINA FASO				
OS 1 : Atteindre une compréhension généralisée des considérations relatives à l'énergie et au genre à tous les niveaux de la société				
1.1. Assurer la prise en compte de l'Énergie dans l'élaboration de la Stratégie Nationale Genre 2020-2024	Le volet énergie est pris en compte dans l'élaboration de la stratégie Genre 2020-2024	-Le nombre de volets énergie pris en compte dans la SNG stratégie Genre 2020-2024		CMPG-ME
1.2. Réaliser une évaluation de genre pour le secteur de l'énergie.	Le genre pour le secteur de l'énergie est évalué	-Nombre d'évaluation du genre dans le secteur de l'énergie		CMPG-ME
1.3. Recueillir des données ventilées par genre sur la consommation d'énergie, la production d'énergie et la fourniture de services énergétiques	Les données sont ventilées par genre sur l'accès à l'énergie	-Nombre de données sur l'énergie ventilées par genre		CMPG-ME
1.4. Intégrer la dimension Genre dans le Système d'information énergétique	La dimension Genre est intégrée dans le Système d'information énergétique (SIE)	-Nombre d'indicateurs sur le Genre Énergie dans le SIE		DGESS
1.5. Assurer l'intégration du point focal Genre Énergie de la CEDEAO dans le dispositif opérationnel de la CMPG-ME	L'intégration du point focal Genre Énergie de la CEDEAO dans le dispositif opérationnel de la CMPG-ME est assurée	-Le point focal Genre Energie de la CEDEAO est désigné		Cabinet ME
1.6. Assurer l'intégration du Plan d'action triennal (PAT) 2020-2022 de la CMPG-ME dans le PAT 2020-2024 du PAGEB	Le Plan d'action triennal (PAT) 2020-2022 de la CMPG-ME est intégré dans le PAT 2020-2024 du PAGEB	-Le pourcentage des actions du PAT 2020- 2022 de la CMPG-ME incluses dans le PAGEB		CMPG-ME
1.7. Former les membres de la CMPG-ME sur l'institutionnalisation du Genre*	Les membres de la CMPG-ME sont formés sur l'institutionnalisation du Genre	-Nombre de femmes et d'hommes de la CMPG-ME formés		ECED Mouhoun
1.8. Sensibiliser les acteurs du domaine de l'Énergie sur le Genre*	Les acteurs du domaine de l'énergie sont sensibilisés sur le Genre	-Nombre de catégories d'acteurs sensibilisé		CMPG-ME

ACTIVITÉS	RÉSULTATS	-INDICATEURS QUANTITATIFS	INDICATEURS QUALITATIFS	RESPONSABILITÉS
1.9. Doter la CMPG-ME en matériel et logistique*	La CMPG-ME est dotée de matériel et de logistique	- Proportion de matériel acquis par rapport à la demande		DAF
1.10. Organiser des actions de partage d'expériences au profit de la CMPG-ME*	Les actions de partage d'expériences sur le genre et l'énergie sont organisées au profit de la CMPG-ME	- Nombre d'actions de partage d'expériences		DAF
1.11. Réaliser une analyse comparative entre les sexes dans le secteur de l'énergie*	L'analyse comparative entre les sexes est réalisée	- Taux de réalisation du rapport d'analyse		ECED Mouhoun
1.12. Elaborer une stratégie Genre et Energie*	La stratégie Genre et Energie est réalisée	- Taux d'élaboration de la Stratégie Genre et Energie		ECED Mouhoun
1.13. Elaborer un manuel de formation en Genre et Energie	Le Manuel de formation en Genre et Énergie est élaboré	- Le manuel de formation en Genre et Energie est disponible		CMPG-ME
1.14. Organiser des formations de formateurs/formatrices en Genre et Energie	Les capacités des formateurs et formatrices en Genre et Energie sont renforcées	- Nombre de formatrices/formateurs formés		CMPG-ME
1.15. Organiser des sessions d'information sur l'intégration du Genre dans les secteurs de développement dont l'énergie au profit des Décideurs	Les Décideurs sont sensibilisés sur l'intégration du Genre dans les secteurs de développement dont l'Énergie	- Nombre de Décideurs outillés sur l'intégration du genre dans les secteurs de développement		CMPG-ME
1.16. Renforcer les capacités du personnel du Ministère de l'Énergie et des structures rattachées sur l'intégration du Genre dans l'Accès à l'Énergie	Les capacités du personnel du Ministère de l'Énergie et des structures rattachées sur l'intégration du Genre dans l'Accès à l'Énergie sont renforcées	- Le pourcentage de personnel formé	- Le pourcentage de femmes formées - Le pourcentage d'hommes formés	CMPG-ME
1.17. Organiser des ateliers d'analyse sous l'angle Genre des programmes et projets d'envergure nationale dans le domaine de l'énergie	Des ateliers d'analyse Genre des programmes et projets d'envergure nationale dans le domaine de l'énergie sont organisés	- Le nombre d'ateliers d'analyse Genre organisés		CMPGE-ME

ACTIVITÉS	RÉSULTATS	-INDICATEURS QUANTITATIFS	- INDICATEURS QUALITATIFS	RESPONSABILITÉS
1.18. Mener des campagnes de sensibilisation pour le grand public et/ou organiser des conférences publiques sur le Genre et Énergie	Des campagnes de sensibilisation pour le grand public et des conférences publiques sont organisées sur le genre et énergie.	-Nombre de campagnes de sensibilisation menées ; -Nombre de conférences publiques réalisées ;	- Le nombre de catégories de publics sensibilisés - La répartition H/F au cours des conférences publiques réalisées	CMPG-ME
1.19. Soutenir la recherche scientifique et la recherche action sur le genre et l'énergie	La recherche scientifique et la recherche action sur le genre et l'énergie sont soutenues	-Nombre de publications scientifiques sur le Genre Energie		CMPG-ME
1.20. Lancer des appels à propositions et/ou à communications scientifiques et/ou technologiques sur la thématique genre et l'énergie	Des appels à propositions et/ou à communication scientifique sur la thématique genre et l'énergie sont lancés	-Nombre de proposition ou de communication scientifique sur la thématique genre		CMPG-ME
1.21. Conduire une session thématique Genre Energie lors de la SEERA ou autres foras	Une session thématique Genre Energie est conduite lors de la SEERA ou autres foras	-Nombre de sessions thématiques sur le Genre Energie lors de la SEERA ou d'autres foras		CMPG-ME

<i>ACTIVITÉS</i>	<i>RÉSULTATS</i>	<i>INDICATEURS QUANTITATIFS</i>	<i>INDICATEURS QUALITATIFS</i>	<i>RESPONSABILITÉS</i>
AXE 1 : INSTITUTIONNALISATION DE L'INTÉGRATION DU GENRE DANS L'ACCES A L'ÉNERGIE AU BURKINA FASO				
OS 2 : Veiller à ce que tous les programmes, politiques et initiatives énergétiques, y compris les infrastructures et les investissements énergétiques de grande envergure, soient non discriminatoires, inclusifs en termes de genre, équilibrés du point de vue du genre et orientés vers la réduction des inégalités, en particulier la pauvreté énergétique, affectant différemment les hommes et les femmes dans la région				
2.1. Inclure l'évaluation du genre comme une étape dans le processus d'évaluations environnementales des projets énergétiques	L'évaluation de genre est une étape incluse dans le processus d'évaluations environnementales des projets énergétiques	- Nombre de textes législatifs et/ou réglementaires (loi, décrets, arrêtés) faisant exigence de l'évaluation du genre dans les projets énergétiques		DAJC
2.2. Assurer l'opérationnalisation de la CMPG-ME en la dotant de ressources financières pour assurer sa mission	L'opérationnalisation de la CMPG-ME est assurée	- Montant de l'allocation annuelle de la CMPG-ME sur financement du ME		DAF
2.3. Développer une liste de contrôle pour l'évaluation du genre que les organismes peuvent utiliser lors de l'élaboration des programmes*	La liste des points de contrôle pour l'évaluation du genre dans l'élaboration des programmes est développée	- Nombre de programmes élaborés avec l'utilisation de la liste de contrôle d'évaluation Genre		CMPG-ME
2.4. Prendre en compte la dimension de genre dans les avis de passation de marché et de termes de référence avec les partenaires de mise en œuvre	La dimension de genre est prise en compte dans les avis de passation de marché et les termes de référence	- Nombre d'avis de marchés publics sensibles au Genre émanant du ME		DMP
2.5. Adopter une boîte à outils d'évaluation du genre pour les partenaires d'exécution	Une boîte à outils d'évaluation du genre pour les partenaires est adoptée	- Nombre de partenaires ayant utilisé la boîte à outils d'évaluation Genre		CMPG-ME
2.6. Mettre en œuvre un projet pilote sur le genre et l'énergie et/ou améliorer la mise en œuvre de projet pilote	Un projet pilote sur le genre et l'énergie est mis en œuvre	- Nombre de projets pilotes « genre et énergie » mis en œuvre		CMPG-ME
2.7. Mettre en œuvre le Projet Jatropha pour les femmes	Le Projet Jatropha pour les femmes est mis en œuvre	- Accords de financement du projet Jatropha signés		Projet Jatropha

ACTIVITÉS	RÉSULTATS	-INDICATEURS QUANTITATIFS	INDICATEURS QUALITATIFS	RESPONSABILITÉS
2.8. Intégrer la dimension genre dans tous les prochains programmes et projets énergétiques, dans les prochains textes réglementaires ainsi que lors des processus de révision/ relecture des politiques*	La dimension genre est intégrée dans tous les programmes et projets énergétiques, dans les textes réglementaires, dans les politiques et stratégie dans le domaine de l'énergie	-Pourcentage de nouveaux programmes et projets énergétiques sensibles au genre		DAJC / DGESS
2.9. Encourager une participation égale des hommes et des femmes aux consultations publiques lors de la planification du projet	Une participation égale des hommes et des femmes aux consultations publiques est encouragée	-Pourcentage des femmes au cours des consultations publiques des projets énergétiques		CMPG-ME
2.10. Doter le Ministère et les Structures rattachées de Spécialistes Genre & Inclusion Sociale	Le Ministère et les Structures rattachées sont dotés en Spécialistes Genre & Inclusion Sociale	-Nombre de Spécialistes Genre & Inclusion Sociale		DRH
2.11. Associer des experts externes Genre, des associations et groupements féminins et les autres parties prenantes (secteur privé, OSC, Associations, PTF...) lors des rencontres de validation	Les experts externes Genre, les associations et groupements féminins et les autres parties prenantes (secteur privé, OSC, Associations, PTF) sont associés aux rencontres de validation des textes dans le domaine de l'énergie	-Pourcentage des rencontres organisées par le Ministère avec la participation d'Experts Genre et/ou d'Associations promouvant le Genre		CMPG-ME
2.12. Faciliter l'accès à l'électricité des femmes, des groupes vulnérables et des personnes vivant avec un handicap	L'accessibilité à l'électricité des femmes, des groupes vulnérables et des personnes vivant avec un handicap est facilitée	-Nombre de branchements électriques promotionnels ou de kits solaires photovoltaïques au profit des femmes		CMPG-ME
2.13. Faciliter l'accès des femmes, des groupes vulnérables et des personnes vivant avec un handicap aux appareils efficaces en énergie	L'accessibilité des appareils efficaces en énergie par les femmes, les groupes vulnérables et les personnes vivant avec un handicap est facilitée	- Nombre d'appareils efficaces en énergie acquis par les femmes		CMPG-ME
2.14. Faciliter l'accès aux services énergétiques des femmes, des groupes vulnérables et des personnes vivant avec un handicap dans les habitations spontanées	L'accessibilité aux services énergétiques des femmes, des groupes vulnérables et des personnes vivant avec un handicap dans les habitations spontanées est facilitée	- Nombre de femmes bénéficiant de services énergétiques modernes		CMPG-ME

ACTIVITÉS	RÉSULTATS	-INDICATEURS QUANTITATIFS	INDICATEURS QUALITATIFS	RESPONSABILITÉS
2.15. Faciliter l'accès aux biodigesteurs des femmes, des groupes vulnérables et des personnes vivant avec un handicap	L'accessibilité aux biodigesteurs des femmes, des groupes vulnérables et des personnes vivant avec un handicap est facilitée	- Nombre de femmes bénéficiant de biodigesteurs		CMPG-ME / Programme National Biodigesteurs
2.16. Associer la CMPG-ME à la formulation des projets d'accès à l'énergie *	Les membres de la CMPG-ME participent à la formulation des projets d'accès à l'énergie	-Nombre de participations de la CMPG-ME à la formulation des projets		CMPG-ME
2.17. Identifier les projets d'accès à l'énergie au Burkina Faso*	Les projets d'accès à l'énergie sont identifiés	-Nombre de projets identifiés		CMPG-ME
2.18. Suivre et capitaliser les résultats en Genre des projets d'accès à l'énergie*	Les résultats Genre des projets d'accès à l'énergie sont suivis et capitalisés	-Nombre de rapports de suivi -Nombre de rapports de capitalisation		CMPG-ME

ACTIVITÉS	RÉSULTATS	INDICATEURS QUANTITATIFS	INDICATEURS QUALITATIFS	RESPONSABILITÉS
AXE 2 : AMELIORATION DE L'ACCES DES FEMMES AUX SPHERES DE DECISION ET AUX METIERS DU DOMAINE DE L'ENERGIE				
OS 3 : Accroître la participation des femmes au secteur public dans les domaines techniques liés à l'énergie et aux postes de décision				
3.1. Assurer le suivi de l'occupation des postes/fonctions par les profils techniques (Ingénieurs et Techniciens) du Ministère et des structures rattachées avec une désagrégation par genre	Le suivi de l'occupation des postes/fonctions par les profils techniques (Ingénieurs et Techniciens) du Ministère et des structures rattachées sont assurés	- Tableau de bord des Ingénieurs et Techniciens avec leurs postes/fonctions désagrégé par genre		DRH
3.2. Mener des campagnes de sensibilisation sur les études liées à l'énergie pour les femmes en les rendant plus socialement pertinentes	Des campagnes de sensibilisation sur les études liées à l'énergie pour les femmes sont menées	- Nombre de campagnes conduites annuellement		CMPG-ME
3.3. Développer et mettre en œuvre des programmes pour renforcer le leadership des femmes et des filles	Des programmes pour renforcer le leadership des femmes et des filles sont développés et mis en œuvre	- Nombre de programmes sur le leadership des femmes et des filles		CMPG-ME
3.4. Intégrer les questions de genre et d'énergie dans les programmes scolaires, du niveau primaire au niveau universitaire	Des questions de genre et d'énergie sont intégrées dans les programmes scolaires, du niveau primaire au niveau universitaire	- Nombre de programmes d'enseignement intégrant le genre et énergie		CMPG-ME
3.5. Octroyer des bourses pour les filles et les femmes poursuivant des études dans les STIM	Des bourses sont octroyées aux filles et aux femmes poursuivant des études dans les domaines des STIM	- Nombre de bourses accordées aux filles dans les domaines des STIM		CMPG-ME
3.6. Créer un programme de stages et/ou de formations continues au sein du Ministère de l'Énergie et des Structures rattachées pour les femmes poursuivant des études en STIM et dans les autres domaines	Un programme de stages et/ou de formations continues au sein du Ministère de l'Énergie et des Structures rattachées est créé	- Nombre de femmes formées		DRH

ACTIVITÉS	RÉSULTATS	-INDICATEURS QUANTITATIFS	INDICATEURS QUALITATIFS	RESPONSABILITÉS
3.7. Créer des programmes d'avancement professionnel pour les femmes au sein du Ministère de l'Énergie /Structures rattachées	Des programmes d'avancement professionnel pour les femmes au sein du Ministère de l'Énergie /Structures rattachées est créé	-Nombre de femmes promues ou accompagnées (mentorat, réseautage, conférences)		DRH
3.8. Encourager les candidatures féminines aux postes techniques ouverts	Les candidatures féminines aux postes techniques ouverts sont encouragées	-Nombre de candidatures féminines reçues pour les postes techniques		DRH
3.9. Réserver des places aux candidatures féminines pour les offres de formation technique proposées au Ministère et aux structures rattachées	Des places sont réservées aux candidatures féminines pour les offres de formation technique proposées au Ministère et aux structures rattachées	-Nombre de places féminines pour les formations techniques		DRH
3.10. Assurer une participation des femmes ingénieures et techniciennes aux séminaires techniques	Une participation des femmes ingénieures et techniciennes aux séminaires techniques	-Nombre de participantes aux séminaires techniques		DRH
3.11. Renforcer les capacités des femmes du Ministère de l'Énergie (ME)*	Les capacités des femmes du ME sont renforcées	-Nombre de femmes formées		DRH
3.12. Assurer une participation effective de la CMPG-ME à la Semaine des Energies et Energies Renouvelables d'Afrique (SEERA)*	La participation de la CMPG-ME à la SEERA est effective	-Nombre d'activités de la SEERA avec la participation de la CMPG-ME		CMPG-ME
3.13. Organiser le Journée de la Femme Énergéticienne*	La Journée de la Femme Énergéticienne est organisée	-Nombre de femmes et d'hommes participants		CMPG-ME

<i>ACTIVITÉS</i>	<i>RÉSULTATS</i>	<i>-INDICATEURS QUANTITATIFS</i>	<i>INDICATEURS QUALITATIFS</i>	<i>RESPONSABILITÉS</i>
AXE 2 : AMELIORATION DE L'ACCES DES FEMMES AUX SPHERES DE DECISION ET AUX METIERS DU DOMAINE DE L'ENERGIE				
OS 4 : Veiller à ce que les femmes et les hommes aient les mêmes chances d'entrer et de réussir dans des domaines liés à l'énergie dans le secteur privé				
4.1. Annoncer les opportunités d'affaires dans le secteur énergétique avec une cible particulière pour les femmes	Des opportunités d'affaires dans le secteur énergétiques sont réservées à des femmes	-Nombre d'opportunités commerciales annoncées avec une cible particulière pour les femmes		DMP
4.2. Présenter et mettre en valeur les entreprises énergétiques dirigées par des femmes	Les entreprises dans le domaine de l'énergie dirigées par des femmes sont mises en valeur	-Nombre d'évènements de valorisation d'entreprises dirigées par les femmes organisées		CMPG-ME
4.3. Renforcer les capacités des femmes entrepreneures existantes en matière d'entreprises / technologies énergétiques et de financement	Les capacités des femmes entrepreneures sont renforcées dans le domaine de l'entrepreneuriat, de l'ingénierie et du financement	-Nombre de femmes entrepreneures dans l'énergie accompagnées		CMPG-ME
4.4. Créer des mécanismes de financement sensibles au genre	Des financements innovants sensibles au genre sont disponibles	-Nombre de mécanismes de financement créés		CMPG-ME
4.5. Sensibiliser le secteur privé pour favoriser les candidatures féminines à des emplois et à des opportunités commerciales	Le secteur privé est sensibilisé sur la promotion des candidatures féminines pour les emplois et pour les opportunités commerciales	-Nombre de campagnes de sensibilisation organisées au profit du secteur privé		CMPG-ME
4.6. Promouvoir la formation professionnelle dans le domaine de l'énergie	La formation professionnelle des femmes est promue	-Nombre d'activités de formation organisées		DRH
4.7. Mettre en œuvre des projets d'entrepreneuriat féminin dans le domaine de l'énergie	Des projets d'entrepreneuriat féminin dans le domaine de l'énergie sont promus	-Nombre de femmes entrepreneures accompagnées		CMPG-ME
4.8. Soutenir les activités de promotion de Genre par les Associations intervenant dans le domaine de l'énergie	Les associations intervenant dans le domaine de l'énergie sont associées aux activités de promotion du Genre	- Nombre de participations des Associations œuvrant dans le domaine de l'Energie aux activités de promotion Genre		CMPG-ME

ACTIVITÉS	RÉSULTATS	-INDICATEURS QUANTITATIFS	INDICATEURS QUALITATIFS	RESPONSABILITÉS
4.9. Soutenir les activités d'intégration de la dimension Genre dans le secteur privé par les Associations promouvant le Genre	Les associations promouvant le Genre sont associées aux activités d'intégration du Genre dans l'accès à l'énergie par le secteur privé	-Nombre de participations des Association promouvant le Genre dans les activités d'accès à l'énergie		CMPG-ME
4.10. Favoriser l'emploi des femmes au sein des entreprises privées et des organisations impliquées dans les programmes et projets publics d'accès à l'énergie	L'emploi des femmes est favorisé au sein des entreprises privé et des organisations impliquées dans les programmes et projets publics d'accès à l'énergie	-Pourcentage de femmes employées par les sociétés privées et les organisations impliquées dans les programmes et projets publics d'accès à l'énergie		CMPG-ME

<i>ACTIVITÉS</i>	<i>RÉSULTATS</i>	<i>INDICATEURS QUANTITATIFS</i>	<i>INDICATEURS QUALITATIFS</i>	<i>RESPONSABILITÉS</i>
AXE 3 : OPERATIONNALISATION D'UN DISPOSITIF PERFORMANT DE SUIVI-EVALUATION				
OS 5 : Établir et maintenir un cadre de suivi, de responsabilisation et d'examen sensible au genre pour les objectifs 1-4				
5.1. Examiner et comprendre les exigences du dispositif de suivi-évaluation	Le dispositif de suivi-évaluation fait l'objet d'une appropriation par les acteurs	- Dispositif de Suivi-évaluation du plan triennal de la CMPG-ME		CMPG-ME
5.2. Identifier les ressources nécessaires pour exécuter les tâches de suivi-évaluation	Les ressources nécessaires pour l'opérationnalisation du Suivi-Evaluation sont clairement identifiées	- Plan de suivi du PAGEB		CMPG-ME
5.3. Faire de la prise en compte de la dimension genre un critère de qualité des interventions	La dimension Genre est un critère de qualité des interventions	- Rapport d'évaluation Genre par Intervention		CMPG-ME
5.4. Assurer la formation de cadres et de membres de la CMPG-ME sur la thématique du Suivi-Evaluation incluant le Genre des programmes et projets d'accès à l'énergie	Les capacités des acteurs sont renforcées sur le Suivi-Evaluation des programmes et projets d'accès à l'énergie	- Membres de la CMPGE-ME formés sur l'évaluation des programmes et projets d'accès à l'énergie		CMPG-ME
5.5. Organiser des revues périodiques ou bilans genre suivis de plans d'action pour corriger les insuffisances	Des revues périodes sur le Genre sont organisées dans un cadre d'amélioration continue	- Nombre de revues pour le suivi du plan d'action (PAGEB)		CMPG-ME
5.6. Attribuer la mission de collecte de données et de production de rapports aux membres de la CMPG-ME	La collecte des données Genre est dévolue aux membres de la CMPG-ME	- Nombre d'outils de collecte de données créés		CMPG-ME
5.7. Attribuer la mission de production de rapports aux membres de la CMPG-ME	La production des rapports Genre est dévolue aux membres de la CMPG-ME	- Nombre de rapports Genre produits		CMPG-ME

<i>ACTIVITÉS</i>	<i>RÉSULTATS</i>	<i>INDICATEURS QUANTITATIFS</i>	<i>INDICATEURS QUALITATIFS</i>	<i>RESPONSABILITÉS</i>
5.8. Communiquer sur les résultats du suivi-évaluation « Genre-Energie » dans les autres cadres de suivi-évaluation (Stratégie dans le domaine de l'énergie, Politique et Stratégie TIA...) et auprès des acteurs non étatiques	Les résultats du Suivi-Evaluation « Genre » sont partagés dans les autres cadres de Suivi-Evaluation	-Nombre de Communications/Rapports		CMPG-ME
5.9. Assurer la participation de la CMPG-ME aux rencontres du Cadre de Concertation Genre pour bénéficier du partage d'expériences et des opportunités de financement d'activités	La CMPG-ME est impliquée dans les rencontres du Cadre de Concertation Genre	-Nombre de Communications/Rapports		CMPG-ME
5.10. Participer à la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation de la Stratégie Nationale Genre (SNG) 2020-2024	La CMPG-ME est impliqué dans le dispositif de Suivi-Evaluation de la Stratégie Nationale Genre	-Nombre de participations de la CMPG-ME aux Rencontres SE de la Stratégie Genre 2020-2024		CMPG-ME

ANNEXE 2 : CADRE DE MESURE DE PERFORMANCE

Impacts / Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs 2019	Cibles		Réalizations			Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)	
					2020	2021	2020	2021	2022	2020	2021
EA 1.1 : 50 % des employés gouvernementaux du secteur énergétique auront reçu une formation pertinente d'ici 2024 (et régulièrement par la suite)	Nombre de formatrices/formateurs formés	Rapport concerné	DRH	0	6	12					
	Nombre de formations genre organisées	Rapport concerné	DRH	0	2	5					
	Nombre de femmes formées	Rapport concerné	DRH	0	15	25					
EA 1.2 : 25% des citoyens seront exposés à une certaine forme d'annonce de service public concerné à l'horizon 2024, et passeront à 50% d'ici 2030	Pourcentage des acteurs du secteur de l'énergie sensibilisé sur le genre	Rapport concerné	CMPG-ME	1%	5%	10%					
EA 1.3 : Au moins 5 nouveaux articles scientifiques sur le genre et l'énergie publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture d'ici 2024, puis 2 par an par la suite.	Nombre d'articles scientifiques sur le genre et l'énergie publiés au Burkina Faso	Rapport concerné	CMPG-ME	0	1	2					
EA 2.1 : 50% des politiques énergétiques d'ici 2024 et 100% d'ici 2030 seront sensibles au genre	Nombre de documents de politique et stratégies genre sensible	Rapport concerné	CMPG - ME	2	3	4					
EA 2.2 : 50% des projets, programmes et initiatives énergétiques avec la participation du gouvernement incluront les dimensions de genre dans la planification, la mise en œuvre, l'analyse et l'évaluation d'ici 2024, atteignant 100% en 2030	Nombre de projets, programmes et initiatives énergétiques intégrant le genre	Rapport concerné	CMPG - ME	1	3	5					
	Taux global de l'intégration du genre dans les projets, programmes et initiatives énergétiques	Rapport concerné	CMPG - ME	0%	10%	20%					

Impacts / Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs 2019	Cibles		Réalizations			Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)	
					2020	2021	2020	2021	2022	2020	2021
EA 3.1. : Au moins 25% de femmes dans la population active du secteur public dans le secteur de l'énergie d'ici à 2024 et un équilibre égal (50-50) entre hommes et femmes d'ici 2030.	Pourcentage de femmes dans la population active du secteur public dans le secteur de l'énergie	Rapport concerné	CMPG - ME	<5%	5%	10%					
EA 4.1. : Au moins 25% de participation des femmes dans les domaines liés à l'énergie dans le secteur privé d'ici 2024 et un équilibre égal (50-50) entre hommes et femmes d'ici 2030, tel que déterminé par échantillonnage aléatoire statistiquement rigoureuse	Pourcentage de femmes dans la population active du secteur privé dans le secteur de l'énergie	Rapport concerné	CMPG - ME	<5%	5%	105%					
EA 5.1. : 100% de conformité d'ici 2022 dans le cadre de suivi, de responsabilisation et d'examen	Pourcentage de conformité	Rapport concerné	CMPG - ME	0%	25%	50%					

ANNEXE 3 : CADRE LOGIQUE DU PLAN D' ACTIONS NATIONAL

INTITULE DU PLAN D' ACTIONS :	Plan d' Actions (PAT) du PAGEB 2020-2024							
INTITULE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE :	Transformations Industrielles et Artisanales							
IMPACT ESCOMPTÉ:	Garantir l' intégration du genre dans l' accès à l' énergie au Burkina Faso							
OBJECTIFS STRATÉGIQUES:	1. Atteindre une compréhension généralisée des considérations relatives à l' énergie et au genre à tous les niveaux de la société							
	2. Veiller à ce que tous les programmes, politiques et initiatives énergétiques, y compris les infrastructures et les investissements énergétiques de grande envergure, soient non discriminatoires, inclusifs en termes de genre, équilibrés du point de vue du genre et orientés vers la réduction des inégalités, en particulier la pauvreté énergétique, affectant différemment les hommes et les femmes dans la région							
	3. Accroître la participation des femmes au secteur public dans les domaines techniques liés à l' énergie et aux postes de décision							
	4. Veiller à ce que les femmes et les hommes aient les mêmes chances d' entrer et de réussir dans des domaines liés à l' énergie dans le secteur privé							
	5. Établir et maintenir un cadre de suivi, de responsabilisation et d' examen sensible au genre pour les objectifs 1-4							
EFFET ATTENDU 1.1 : 50 % des employés gouvernementaux du secteur énergétique auront reçu une formation pertinente d' ici 2024 (et régulièrement par la suite)								
Code	Indicateurs d' effet	Responsables	Partenaires	Valeurs de référence (2019)	Cibles 2020	Cibles 2021	Cibles 2022	Hypothèses / Risques
1.1.1	Nombre de formatrices/formateurs formés	DRH	CMPG-ME SP CONAP GENRE ECED Mouhoun	0	6	12	20	- Intérêt et adhésion des acteurs ; - Indisponibilité des ressources
1.1.2	Nombre de formations genre organisées	DRH		0	2	5	10	
1.1.3	Nombre de femmes formées	DRH		0	15	25	50	
EFFET ATTENDU 1.2 : 25% des citoyens seront exposés à une certaine forme d' annonce de service public concerné à l' horizon 2024, et passeront à 50% d' ici 2030								
1.2.1	Pourcentage des acteurs du secteur de l' énergie sensibilisés sur le genre	CMPG-ME	SP CONAP GENRE	1%	5%	10%	15%	- Intérêt et adhésion des acteurs ; - Indisponibilité des ressources

EFFET ATTENDU 1.3 : Au moins 50 nouveaux articles scientifiques sur le genre et l'énergie publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture d'ici 2024, puis 20 par an par la suite.								
1.3.1	Nombre d'articles scientifiques sur le genre et l'énergie publiés au Burkina Faso	CMPG-ME	MESRSI	0	1	2	3	- Intérêt et adhésion des acteurs ; - Indisponibilité des ressources
EFFET ATTENDU 2.1 : 50% des projets, programmes et initiatives énergétiques avec la participation du gouvernement incluront les dimensions de genre dans la planification, la mise en œuvre, l'analyse et l'évaluation d'ici 2024, atteignant 100% en 2030								
2.1.1	Nombre de documents de politique et stratégies genre sensible	CMPG-ME	DGESS	2	3	4	5	- Intérêt et adhésion des acteurs - Indisponibilité des ressources
EFFET ATTENDU 2.2 : 50% des politiques énergétiques d'ici 2024 et 100% d'ici 2030 seront sensibles au genre								
2.2.1	Nombre de projets, programmes et initiatives énergétiques intégrant le genre	CMPG-ME	DGESS	1	3	5	7	- Intérêt et adhésion des acteurs ;
2.2.2	Taux global de l'intégration du genre dans les projets, programmes et initiatives énergétiques	CMPG-ME	DGESS	0%	10%	20%	30%	- Indisponibilité des ressources
EFFET ATTENDU 3.1 : Au moins 25% de femmes dans la population active du secteur public dans le secteur de l'énergie d'ici à 2024 et un équilibre égal (50-50) entre hommes et femmes d'ici 2030								
3.1.1	Pourcentage de femmes dans la population active du secteur public dans le secteur de l'énergie	CMPG-ME	Secteur Public	<5%	5%	10%	15%	- Intérêt et adhésion des acteurs ; - Indisponibilité des ressources
EFFET ATTENDU 4.1 : Au moins 25% de participation des femmes dans les domaines liés à l'énergie dans le secteur privé d'ici 2024 et un équilibre égal (50-50) entre hommes et femmes d'ici 2030, tel que déterminé par échantillonnage aléatoire statistiquement rigoureuse								
4.1.1	Pourcentage de femmes dans la population active du secteur privé dans le secteur de l'énergie	CMPG-ME	Secteur Privé	<5%	5%	10%	15%	- Intérêt et adhésion des acteurs ; - Indisponibilité des ressources
EFFET ATTENDU 5.1 : 100% de conformité d'ici 2022 dans le cadre de suivi, de responsabilisation et d'examen								
5.1.1	Pourcentage de conformité	CMPG-ME	OSC PTF Secteur Privé	0%	25%	50%	100%	- Intérêt et adhésion des acteurs

ANNEXE 4 : PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES 2020-2022

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Référence 2019	Cibles			Programmation physique			Programmation financière (en millions de FCFA)			Coût total (FCFA)
						2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
AXE 1 : INSTITUTIONNALISATION DE L'INTÉGRATION DU GENRE DANS L'ACCES A L'ENERGIE AU BURKINA FASO															
Assurer la prise en compte de l'Énergie dans l'élaboration du plan d'action de la stratégie Genre 2020-2024	Le volet énergie est pris en compte dans l'élaboration de la stratégie Genre 2020-2024	Le nombre de volets énergie prise en compte dans la stratégie Genre 2020-2024	CMPG-ME	SP CONAP GENRE	0	1			X			5			5 000 000
Réaliser une évaluation de genre pour le secteur de l'énergie	Le genre pour le secteur de l'énergie est évalué	Nombre d'évaluation du genre dans le secteur de l'énergie	CMPG-ME	ECED Mouhoun	0		1	3		X	X		10	10	20 000 000
Recueillir des données ventilées par genre sur la consommation d'énergie, la production d'énergie et la fourniture de services énergétiques	Les données sont ventilées par genre sur l'accès à l'énergie	Nombre de données ventilées par genre sur l'énergie	CMPG-ME	SP CONAP GENRE INSD	0		1	3		X	X		15	15	30 000 000
Intégrer la dimension Genre dans le Système d'information énergétique (SIE)	La dimension Genre est intégrée dans le Système d'information énergétique (SIE)	Nombre d'indicateurs sur le Genre Énergie dans le SIE	DGESS	CMPG-ME	0		1	3		X	X		15	15	30 000 000
Assurer l'intégration du point focal Genre Énergie de la CEDEAO dans le dispositif opérationnel de la CMPG-ME	L'intégration du point focal Genre Énergie de la CEDEAO dans le dispositif opérationnel de la CMPG-ME est assuré	Le nombre de points focaux Genre Energie de la CEDEAO	Cabinet ME	CEREE C	0	1			X			0			0

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Référence 2019	Cibles			Programmation physique			Programmation financière (en millions de FCFA)			Coût total (FCFA)
						2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Assurer l'intégration du Plan d'action triennal (PAT) 2020-2022 de la CMPG-ME dans le PAT 2020-2024 du PAGEB	Le Plan d'action triennal (PAT) 2020-2022 de la CMPG-ME est intégré dans le PAT 2020-2024 du PAGEB	Le pourcentage d'actions du PAT 2020-2022 de la CMPG-ME	CMPG-ME	ECED Mouhoun		100%			X			0			0
Former les membres de la CMPG-ME sur l'institutionnalisation du Genre*	Les membres de la CMPG-ME sont formés sur l'institutionnalisation du Genre	- Nombre de femmes et d'hommes de la CMPG-ME formés	ECED Mouhoun	DRH	0	12	12	12	X	X	X	15	20	30	65 000 000
Sensibiliser les acteurs du domaine de l'Energie sur le Genre*	Les acteurs du domaine de l'énergie sont sensibilisés sur le Genre	- Nombre de catégories d'acteurs sensibilisé	CMPG-ME	ECED Mouhoun	0	4	5	5	X	X	X	4	5	5	14 000 000
Doter la CMPG-ME en matériel et logistique*	La CMPG-ME est dotée de matériel et de logistique	- Proportion de matériel acquis par rapport à la demande	DAF	ECED Mouhoun	-	-	-	-	X	X	X	5	3	2	10 000 000
Organiser des actions de partage d'expériences au profit de la CMPG-ME*	Les actions de partage d'expériences sur le genre et l'énergie sont organisées au profit de la CMPG-ME	- Nombre d'actions de partage d'expériences	DAF	ECED Mouhoun	0	2	2	2	X	X	X	15	15	15	45 000 000
Réaliser une analyse comparative entre les sexes dans le secteur de l'énergie*	L'analyse comparative entre les sexes est réalisée	- Taux de réalisation du rapport d'analyse	ECED Mouhoun	ECED Mouhoun	0		1			X			25		25 000 000

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Référence 2019	Cibles			Programmation physique			Programmation financière (en millions de FCFA)			Coût total (FCFA)
						2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Elaborer une stratégie Genre et Energie*	La stratégie Genre et Energie est réalisée	- Taux d'élaboration de la Stratégie Genre et Energie	ECED Mouhoun	ECED Mouhoun	0		1			X			20		20 000 000
Elaborer un manuel de formation en Genre et Energie	Le Manuel de formation en Genre et Energie est élaboré	- Le manuel de formation en Genre et Energie est disponible	CMPG-ME	SP CONAP GENRE	0	100%			X			15			15 000 000
Organiser des formations de formateurs/formatrices en Genre et Energie	Les capacités des formateurs et formatrices en Genre et Energie sont renforcées	- Nombre de formatrices/formateurs formés	CMPG-ME	SP CONAP GENRE	0		5	10		X	X		10	10	20 000 000
Organiser des sessions d'information sur l'intégration du Genre dans le secteur de l'énergie au profit des Décideurs	Les Décideurs sont sensibilisés sur l'intégration du Genre dans les secteurs de développement dont l'Énergie	- Nombre de Décideurs outillés sur l'intégration du genre dans les secteurs de développement	CMPG-ME	SP CONAP GENRE	0		10	20		X	X		10	10	20 000 000
Renforcer les capacités du personnel du Ministère de l'Énergie et des structures rattachées sur l'intégration du Genre	Les capacités du personnel du Ministère de l'Énergie et des structures rattachées sont renforcées sur l'intégration du Genre.	- Le pourcentage de personnel formé l'intégration du genre dans l'accès à l'énergie	CMPG-ME	DRH	1%	10%	30%	50%	X	X	X	20	20	20	60 000 000

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Référence 2019	Cibles			Programmation physique			Programmation financière (en millions de FCFA)			Coût total (FCFA)
						2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Organiser des ateliers d'analyse sous l'angle Genre des programmes et projets d'envergure nationale dans le domaine de l'énergie	Des ateliers d'analyse Genre des programmes et projets d'envergure nationale dans le domaine de l'énergie sont organisés	- Le nombre d'ateliers d'analyse Genre organisés	CMPG-ME	ECED Mouhoun	0		1	2		X	X		10	10	20 000 000
Mener des campagnes de sensibilisation pour le grand public et/ou organiser des conférences publiques sur le Genre et Énergie	Des campagnes de sensibilisation pour le grand public et des conférences publiques sont organisées sur le genre et énergie.	- Nombre de campagnes de sensibilisation menées et/ou de conférences publiques réalisées	CMPG-ME	DCPM	0	3	7	10	X	X	X	20	20	20	60 000 000
Soutenir la recherche scientifique et la recherche action sur le genre et l'énergie	La recherche scientifique et la recherche action sur le genre et l'énergie sont soutenues	Nombre de publications scientifiques sur le genre	CMPG-ME	MESRSI	0	1	2	3	X	X	X	20	20	20	60 000 000
Lancer des appels à propositions et/ou à communications scientifiques et/ou technologiques sur la thématique genre et énergie	Des appels à propositions et/ou à communications scientifiques et/ou technologiques sur la thématique genre et énergie sont lancés	Nombre de propositions ou de communications scientifiques et/ou technologiques sur la thématique genre et énergie	CMPG-ME	MESRSI	0	1	3	5	X	X	X	20	20	20	60 000 000

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Référence 2019	Cibles			Programmation physique			Programmation financière (en millions de FCFA)			Coût total (FCFA)
						2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Conduire une session thématique Genre lors de la SEERA ou autres foras	Une session thématique Genre est conduite lors de la SEERA ou autres foras	Nombre de sessions thématiques Genre-Energie conduites lors de la SEERA ou autres foras	CMPG-ME	DGEE	0	1	2	3	X	X	X	15	15	15	45 000 000
Inclure l'évaluation de genre comme une étape dans le document décrivant le processus d'élaboration des politiques et des programmes	L'évaluation de genre est une étape incluse dans le processus d'évaluations environnementales des projets énergétiques	Nombre de textes législatifs et/ou réglementaires (loi, décrets, arrêtés) faisant exigence de l'évaluation du genre dans les projets énergétiques	DGESS	ECED Mouhoun	1	2	3	4	X	X	X	20	20	20	60 000 000
Assurer l'opérationnalisation de la CMPG-ME en la dotant de ressources financières pour assurer sa mission	L'opérationnalisation de la CMPG-ME est assurée	Montant de l'allocation annuelle de la CMPG-ME sur financement du ME	DAF	CMPG-ME	0	15	15	15	X	X	X	15	15	15	45 000 000
Développer une liste de contrôle pour l'évaluation du genre que les organismes utilisent lors de l'élaboration des programmes	La liste des points de contrôle pour l'évaluation du genre dans l'élaboration des programmes est développée	Nombre de programmes élaborés avec l'utilisation de la liste de contrôle d'évaluation Genre	CMPG-ME	SP CONAP GENRE	0	1	2	3	X	X	X	10	10	10	30 000 000

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Référence 2019	Cibles			Programmation physique			Programmation financière (en millions de FCFA)			Coût total (FCFA)
						2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Prendre en compte la dimension de genre dans les avis de passation de marché et de termes de référence avec les partenaires de mise en œuvre	La dimension de genre est prise en compte dans les avis de passation de marché et les termes de référence	Nombre d'avis de marchés publics sensibles au Genre émanant du ME	DMP	CMPG-ME	0	1	2	3	X	X	X	10	10	10	30 000 000
Adopter une boîte à outils d'évaluation du genre pour les partenaires d'exécution	Une boîte à outils d'évaluation du genre pour les partenaires est adoptée	Nombre de partenaires ayant utilisé la boîte à outils d'évaluation Gente	CMPG-ME	DGESS	0	1	2	3	X	X	X	10	10	10	30 000 000
Mettre en œuvre un projet pilote sur le genre et l'énergie et/ou améliorer la mise en œuvre de projet pilote	Un projet pilote sur le genre et l'énergie est mis en œuvre	Nombre de projets pilotes « genre et énergie » mis en œuvre	CMPG-ME	DGESS	1	1	2	3	X	X	X	65	65	65	195 000 000
Mettre en œuvre le projet Jatropha pour les femmes	Le projet Jatropha pour les femmes est mis en œuvre	Accords de financements du projet Jatropha pour les femmes signés	Projet Jatropha	CMPG-ME	0		1	1		X	X		94	94	188 000 000
Intégrer la dimension genre dans tous les prochains programmes et projets énergétiques, dans les prochains textes réglementaires ainsi que lors des processus de révision et/ou relecture des politiques	La dimension genre est intégrée dans tous les programmes et projets énergétiques, dans les textes réglementaires, dans les politiques et stratégies	Pourcentage des nouveaux programmes et projets énergétiques sensibles au genre	DAJC	DGESS	0	10%	30%	50%	X	X	X	20	20	20	60 000 000

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Référence 2019	Cibles			Programmation physique			Programmation financière (en millions de FCFA)			Coût total (FCFA)
						2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Encourager une participation égale des hommes et des femmes aux consultations publiques lors de la planification du projet	Une participation égale des hommes et des femmes aux consultations publiques est encouragée	Pourcentage des femmes au cours des consultations publiques des projets énergétiques	CMPG-ME	DGESS	0	10%	25%	50%	X	X	X	10	10	10	30 000 000
Doter le Ministère et les Structures rattachées de Spécialistes Genre & Inclusion Sociale	Le Ministère et les Structures rattachées sont dotés en Spécialistes Genre & Inclusion Sociale	Nombre de Spécialistes Genre & Inclusion Sociale	DRH	CMPG-ME	0	1	2	3	X	X	X	10	20	30	60 000 000
Associer des experts externes Genre, des associations et groupements féminins et les autres parties prenantes (secteur privé, OSC, Associations, PTF...) lors des rencontres de validation des textes dans le domaine de l'énergie	Les experts externes Genre, les associations et groupements féminins et les autres parties prenantes (secteur privé, OSC, Associations, PTF...) sont associés	Pourcentage des rencontres organisées par le Ministère avec la participation d'Experts Genre et/ou d'Associations / Groupements promouvant le Genre	CMPG-ME	PTF OSC	0	25%	50%	75%	X	X	X	10	10	10	30 000 000

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Référence 2019	Cibles			Programmation physique			Programmation financière (en millions de FCFA)			Coût total (FCFA)
						2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Faciliter l'accès à l'électricité des femmes, des groupes vulnérables et des personnes vivant avec un handicap	L'accessibilité à l'électricité des femmes, des groupes vulnérables et des personnes vivant avec un handicap est facilitée	Nombre de branchements électriques promotionnels ou de kits solaires photovoltaïques au profit des femmes	CMPG-ME	SP CONAP GENRE	-		1000	2000		X	X		200	200	400 000 000
Faciliter l'accès des femmes, des groupes vulnérables et des personnes vivant avec un handicap aux appareils efficaces en énergie	L'accessibilité des appareils efficaces en énergie par les femmes, les groupes vulnérables et les personnes vivant avec un handicap est facilitée	Nombre d'appareils efficaces en énergie acquis par les femmes	CMPG-ME	SP CONAP GENRE	-		10000	20000		X	X		100	100	200 000 000
Faciliter l'accès aux services énergétiques des femmes, des groupes vulnérables et des personnes vivant avec un handicap dans les habitations spontanées	L'accessibilité aux services énergétiques des femmes, des groupes vulnérables et des personnes vivant avec un handicap dans les habitations spontanées est facilitée	Nombre de femmes bénéficiant de services énergétiques modernes	CMPG-ME	SP CONAP GENRE			1000	2000		X	X		100	100	200 000 000

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Référence 2019	Cibles			Programmation physique			Programmation financière (en millions de FCFA)			Coût total (FCFA)
						2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Faciliter l'accès aux biodigesteurs des femmes, des groupes vulnérables et des personnes vivant avec un handicap	L'accessibilité aux biodigesteurs des femmes, des groupes vulnérables et des personnes vivant avec un handicap est facilitée	Nombre de femmes bénéficiant d biodigesteurs	PNB	CMPG-ME	--		100	100		X	X		50	50	100 000 000
Associer la CMPG-ME à la formulation des projets d'accès à l'énergie *	Les membres de la CMPG-ME participent à la formulation des projets d'accès à l'énergie	Nombre de participations de la CMPG-ME à la formulation des projets	CMPG-ME	ECED Mouhou n	0	3	2	1	X	X	X	0	0	0	0
Identifier les projets d'accès à l'énergie au Burkina Faso*	Les projets d'accès à l'énergie sont identifiés	Nombre de projets identifiés	CMPG-ME	ECED Mouhou n	0	5	7	10	X	X	X	0	0	0	0
Suivre et capitaliser les résultats en Genre des projets d'accès à l'énergie*	Les résultats Genre des projets d'accès à l'énergie sont suivis et capitalisés	- Nombre de rapports de suivi Nombre de rapports de capitalisation	CMPG-ME	ECED Mouhou n	0	2	2	2	X	X	X	5	5	5	15 000 000

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Référence 2019	Cibles			Programmation physique			Programmation financière (en millions de FCFA)			Coût total (FCFA)
						2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
AXE 2 : AMELIORATION DE L'ACCES DES FEMMES AUX SPHERES DE DECISION ET AUX METIERS DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE															
Assurer le suivi de l'occupation des postes/fonctions par les profils techniques (Ingénieurs et Techniciens) du Ministère et des structures rattachées avec une désagrégation par genre	Le suivi de l'occupation des postes/fonctions par les profils techniques (Ingénieurs et Techniciens) du Ministère et des structures rattachées sont assurés	Tableau de bord des Ingénieurs et Techniciens avec leurs postes/fonctions désagrégé par genre	CMPG-ME	DRH	0	1	1	1	X	X	X	5	5	5	15 000 000
Mener des campagnes de sensibilisation sur les études liées à l'énergie pour les femmes en les rendant plus socialement pertinentes	Des campagnes de sensibilisation sur les études liées à l'énergie pour les femmes sont menées	Nombre de campagnes conduites annuellement	CMPG-ME	DCPM	0	1	3	5	X	X	X	20	20	20	60 000 000
Développer et mettre en œuvre des programmes pour renforcer le leadership des femmes et des filles	Des programmes pour renforcer le leadership des femmes et des filles sont développés et mis en œuvre	Nombre de programmes sur le leadership des femmes et des filles	CMPG-ME	SP CONAP GENRE	0	1	3	5	X	X	X	20	20	20	60 000 000

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Référence 2019	Cibles			Programmation physique			Programmation financière (en millions de FCFA)			Coût total (FCFA)
						2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Intégrer les questions de genre et d'énergie dans les programmes scolaires, du niveau primaire au niveau universitaire	Des questions de genre et d'énergie sont intégrées dans les programmes scolaires, du niveau primaire au niveau universitaire	Nombre de programmes d'enseignement intégrant le genre et énergie	CMPG-ME	MENAP LN MESRSI	0		1	2		X	X		25	25	50 000 000
Octroyer des bourses pour les filles et les femmes poursuivant des études dans les domaines des STIM	Des bourses sont octroyées aux filles et aux femmes poursuivant des études dans les domaines des STIM	Nombre de bourses accordées aux filles dans les domaines des STIM	CMPG-ME	MENAP LN MESRSI	0		10	20		X	X		20	40	60 000 000
Créer un programme de stages et/ou de formations continues au sein du Ministère de l'Énergie et des Structures rattachées pour les femmes poursuivant des études en STIM et dans les autres domaines	Un programme de stages et/ou de formations continues au sein du Ministère de l'Énergie et des Structures rattachées est créé	Nombre de femmes formées	DRH	CMPG-ME	0		10	10		X	X		10	10	20 000 000

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Référence 2019	Cibles			Programmation physique			Programmation financière (en millions de FCFA)			Coût total (FCFA)
						2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Créer des programmes d'avancement professionnel pour les femmes au sein du Ministère de l'Énergie /Structures rattachées	Des programmes d'avancement professionnel pour les femmes au sein du Ministère de l'Énergie /Structures rattachées est créé	Nombre de femmes promues ou accompagnées (mentorat, réseautage, conférences)	DRH	CMPG-ME	0		10	10		X	X		10	10	20 000 000
Encourager les candidatures féminines aux postes techniques ouverts	Les candidatures féminines aux postes techniques ouverts sont encouragées	Nombre de candidatures féminines reçues pour les postes techniques	DRH	CMPG-ME	0		5	5		X	X		5	5	10 000 000
Réserver des places aux candidatures féminines pour les offres de formation technique proposées au Ministère et aux structures rattachées	Des places sont réservées aux candidatures féminines pour les offres de formation technique proposées au Ministère et aux structures rattachées	Nombre de places féminines pour les formations techniques	DMP	CMPG-ME	0		5	5		X	X		5	5	10 000 000
Assurer une participation des femmes ingénieures et techniciennes aux séminaires techniques	Une participation des femmes ingénieures et techniciennes aux séminaires techniques	Nombre de participantes aux séminaires techniques	DRH	CMPG-ME	0		2	4		X	X		5	10	15 000 000

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Référence 2019	Cibles			Programmation physique			Programmation financière (en millions de FCFA)			Coût total (FCFA)
						2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Renforcer les capacités des femmes du Ministère de l'Énergie (ME)*	Les capacités des femmes du ME sont renforcées	Nombre de femmes formées	DRH	ECED Mouhoun	0	3	4	6	X	X	X	15	20	30	65 000 000
Assurer une participation effective de la CMPG-ME à la Semaine des Énergies et Énergies Renouvelables d'Afrique (SEERA)*	La participation de la CMPG-ME à la SEERA est effective	Nombre d'activités de la SEERA avec la participation de la CMPG-ME	CMPG-ME	ECED Mouhoun	0	1	1	1	X	X	X	5	5	5	15 000 000
Organiser le Journée de la Femme Énergéticienne*	La Journée de la Femme Énergéticienne est organisée	Nombre de femmes et d'hommes participants	CMPG-ME	ECED Mouhoun	0	1	1	1	X	X	X	25	25	25	75 000 000
Annoncer les opportunités d'affaires dans le secteur énergétique avec une cible particulière pour les femmes	Des opportunités d'affaires dans le secteur énergétiques sont réservées à des femmes	Nombre d'opportunités commerciales annoncées avec une cible particulière pour les femmes	DMP	CMPG-ME	0		1	2		X	X		2	4	6 000 000
Faire la promotion des entreprises énergétiques dirigées par des femmes	Les entreprises dans le domaine de l'énergie dirigées par des femmes sont mises en valeur	Nombre d'événements de valorisation d'entreprises dirigées par les femmes organisées	CMPG-ME	DCPM	0		1	3		X	X		10	15	25 000 000

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Référence 2019	Cibles			Programmation physique			Programmation financière (en millions de FCFA)			Coût total (FCFA)
						2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Renforcer les capacités des femmes entrepreneures existantes en matière d'entreprises / technologies énergétiques et de financement	Les capacités des femmes entrepreneures sont renforcées dans le domaine de l'entrepreneuriat, de l'ingénierie et du financement	Nombre de femmes entrepreneures dans l'énergie accompagnées	CMPG-ME	MCIA	0		3	5		X	X		20	20	40 000 000
Créer des mécanismes de financement sensibles au genre	Des financements innovants sensibles au genre sont disponibles	Nombre de mécanismes de financement créés	CMPG-ME	MCIA	0			1			X			30	30 000 000
Sensibiliser le secteur privé pour favoriser les candidatures féminines à des emplois et à des opportunités commerciales	Le secteur privé est sensibilisé sur la promotion des candidatures féminines pour les emplois et pour les opportunités commerciales	Nombre de campagnes de sensibilisation organisés au profit du secteur privé	CMPG-ME	DRH	0		1	3		X	X		10	10	20 000 000
Promouvoir la formation professionnelle dans le domaine de l'énergie	La formation professionnelle des femmes est promue	Nombre d'activités de formation organisées	DRH	MJPEJ	0		1	3		X	X		20	30	50 000 000
Mettre en œuvre des projets d'entrepreneuriat féminin dans le domaine de l'énergie	Des projets d'entrepreneuriats féminin dans le domaine de l'énergie sont promus	Nombre de femmes entrepreneures accompagnées	CMPG-ME	MCIA SP CONAP GENRE	0		3	5		X	X		30	35	65 000 000

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Référence 2019	Cibles			Programmation physique			Programmation financière (en millions de FCFA)			Coût total (FCFA)
						2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Soutenir les activités de promotion de Genre par les Associations intervenant dans le domaine de l'énergie	Les associations intervenant dans le domaine de l'énergie sont associées aux activités de promotion du Genre	Nombre de participations des Associations œuvrant dans le domaine de l'Energie aux activités de promotion Genre	CMPG-ME	OSC	0	1	2	3	X	X	X	10	10	10	30 000 000
Soutenir les activités d'intégration de la dimension Genre dans le secteur privé par les Associations promouvant le Genre	Les associations promouvant le Genre sont associées aux activités d'intégration du Genre dans l'accès à l'énergie par le secteur privé	Nombre de participations des Association promouvant le Genre dans les activités d'accès à l'énergie	CMPG-ME	OSC	0	1	2	3	X	X	X	10	10	10	30 000 000
Favoriser l'emploi des femmes au sein des entreprises privées et des organisations impliquées dans les programmes et projets publics d'accès à l'énergie	L'emploi des femmes est favorisé au sein des entreprises privé et des organisations impliquées dans les programmes et projets publics d'accès à l'énergie	Pourcentage de femmes employées par les sociétés privées et les organisations impliquées dans les programmes et projets publics d'accès à l'énergie	CMPG-ME	DGESS	0		10	20		X	X		25	25	50 000 000

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Référence 2019	Cibles			Programmation physique			Programmation financière (en millions de FCFA)			Coût total (FCFA)
						2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
AXE 3 : OPERATIONNALISATION D'UN DISPOSITIF PERFORMANT DE SUIVI-EVALUATION															
Examiner et les exigences de la politique de suivi-évaluation	Le dispositif de suivi-évaluation fait l'objet d'une appropriation par les acteurs	Nombre de session de formation sur le dispositif de Suivi-évaluation du plan triennal de la CMPG-ME	CMPG-ME	PTF OSC	0	1	1	1	X	X	X	5	5	5	15 000 000
Identifier les ressources nécessaires pour exécuter les tâches de suivi-évaluation	Les ressources nécessaires pour l'opérationnalisation du Suivi-Evaluation sont clairement identifiées	Nombre de session de formation sur le suivi-évaluation du PAGEB	CMPG-ME	PTF OSC	0	1	1	1	X	X	X	5	5	5	15 000 000
Faire de la prise en compte de la dimension genre un critère de qualité des interventions	La dimension Genre est un critère de qualité des interventions	Nombre de Rapports d'évaluation Genre effectuées lors des interventions	CMPG-ME	PTF OSC	0		1	3		X	X		10	20	30 000 000
Assurer la formation de cadres et de membres de la CMPG-ME sur la thématique du Suivi-Evaluation incluant le Genre des programmes et projets d'accès à l'énergie	Les capacités des acteurs sont renforcées sur le Suivi-Evaluation des programmes et projets d'accès à l'énergie	Pourcentage des Membres de la CMPG-ME formés sur l'évaluation des programmes et projets d'accès à l'énergie	CMPG-ME	PTF OSC	0	50%	100%		X	X		20	20		40 000 000

Organiser des revues périodiques ou bilans genre suivis de plans d'action pour corriger les insuffisances	Des revues périodes sur le Genre sont organisées dans un cadre d'amélioration continue	Nombre de revues pour le suivi du PAGEB	CMPG-ME	PTF OSC	0	2	2	2	X	X	X	15	15	15	45 000 000
Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Référence 2019	Cibles			Programmation physique			Programmation financière (en millions de FCFA)			Coût total (FCFA)
						2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Attribuer la mission de collecte de données et de production de rapports aux membres de la CMPG-ME	La collecte des données Genre est dévolue aux membres de la CMPG-ME	Nombre d'outils de collecte de données créés	CMPG-ME	DGESS	0	1	2	3	X	X	X	10	10	10	30 000 000
Attribuer la mission de production de rapports aux membres de la CMPG-ME	La production des rapports Genre est dévolue à la CMPG-ME	Nombre de rapports Genre produits	CMPG-ME	DGESS	0	1	2	3	X	X	X	10	10	10	30 000 000
Communiquer sur les résultats du SE « Genre-Energie » dans les autres cadres de SE (Stratégie dans le domaine de l'énergie, Politique et Stratégie TIA...) et auprès des acteurs non étatiques	Les résultats du Suivi-Evaluation « Genre » sont partagés dans les autres cadres de Suivi-Evaluation	Nombre de Communications/Rapports	CMPG-ME	DGESS	0		1	2		X	X		10	10	20 000 000
Assurer la participation de la CMPG-ME aux rencontres du Cadre de Concertation Genre pour bénéficier du partage d'expériences et des opportunités de financement d'activités	La CMPG-ME est impliquée dans les rencontres du Cadre de Concertation Genre	Nombre de Communications/Rapports	CMPG-ME	DGESS	0		2	4		X	X		10	10	20 000 000

Participer à la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation de la Stratégie Nationale Genre (SNG) 2020-2024	La CMPG-ME est impliqué dans le dispositif de SE de la SNG	Nombre de participations de la CMPG-ME aux Rencontres SE de la SNG	CMPG-ME	SP CONAP GENRE	0	1	1	1	X	X	X	10	10	10	30 000 000
TOTAL												524	1 409	1 460	3 393 000 000

ANNEXE 5 : CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSPOSITION AU NIVEAU NATIONAL DE LA DIRECTIVE DE LA CEDEAO SUR L'ÉVALUATION DE GENRE DANS LES PROJETS ÉNERGETIQUES

Le cadre de mise en œuvre de la transposition de la Direction de la CEDEAO sur l'Évaluation du Genre est présenté comme suit.

Activité	Indicateurs	Fréquence du suivi	Responsable du suivi
1.1. Entrée en vigueur de la Directive Régionale	Journal Officiel de la CEDEAO (Publication de la Directive signée par le Président du Conseil des Ministres)	-	CEDEAO
1.2. Notification de la CEDEAO au Burkina Faso	Journal Officiel du Burkina avec la publication de la Directive	-	CEDEAO BURKINA FASO
1.3 Mise en place du Comité interministériel pour la Révision du Décret 2015-1187	Comité interministériel mis en place	-	Comité interministériel (Ministères en charge de l'Énergie, de l'Environnement et de la Femme, Autorité de Régulation du Secteur de l'Énergie-ARSE)
1.4. Opérationnalisation du Comité interministériel	Première version du Décret Révisé y compris les annexes	-	Ministères en charge de l'Énergie, de l'Environnement et de la Femme ; ARSE
1.5. Opérationnalisation du Comité interministériel élargi aux autres Départements Ministériels	Version provisoire du Décret Révisé y compris les annexes	-	Ministères en charge de l'Énergie, de l'Environnement et de la Femme & Autres Départements Ministériels ; ARSE
1.6. Adoption du Décret Révisé y compris les annexes	Décret révisé signé par les autorités	-	Autorités (Présidence du Faso, Primature, Autres Ministères concernés)
1.7 Mise en œuvre du Décret révisé	Rapport annuel des activités du BUNEE (Bureau Nationale des Évaluations Environnementales)	Annuel	BUNEE ; COTEVE (Comité Technique des Évaluations Environnementales)
1.8 Suivi de la mise en œuvre de l'opérationnalisation	Rapport annuel des activités de la Comité interministériel	Annuel	Comité interministériel (Ministères en charge de l'Énergie, de l'Environnement et de la Femme) ; ARSE
1.9 Communication sur la mise en œuvre de l'opérationnalisation de la Directive	Communication sur l'opérationnalisation de la Directive auprès de la CEDEAO/CEREEC, des autres organisations	Annuel	Comité interministériel (Ministères en charge de l'Énergie, de l'Environnement et de la Femme) ; ARSE

Activité	Indicateurs	Fréquence du suivi	Responsable du suivi
	régionales / internationales et des partenaires techniques et financiers		